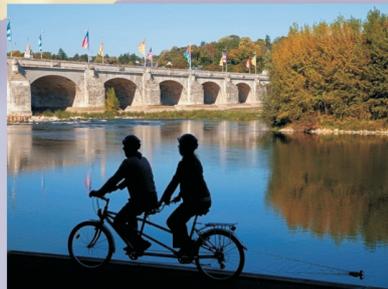
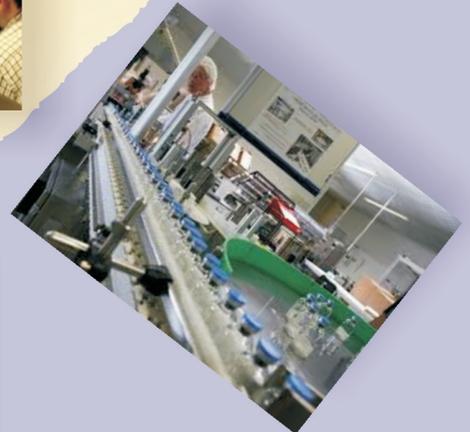




Dossiers

Les zones d'emploi en région Centre



Sommaire



Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Corinne Chevalier

Équipe de projet

Annie Clerzau, Véronique Tagnati,
Jean-Marie Durville (Insee)
Pascale Casamayou, Christian
Dumas, Myriam Raux (Direccte)

Rédaction en chef

Philippe Calatayud
Jacqueline Duvey-Pilate
Danielle Malody

Maquettiste / Webmestre

Hélène Ferreira-Fernandes
Christian Leguay

Relations médias

Pascale Haye-Delise
Hortense Robert
Mél : medias-centre@insee.fr

Insee Centre

131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
téléphone : 02 38 69 52 52
fax : 02 38 69 52 00

ISSN 2262-9238

© Insee Centre

| | |
|---|----|
| Avant-propos..... | 4 |
| Méthodologie - Une approche par classe..... | 5 |
| Classe 1..... | 6 |
| Tours..... | 8 |
| Orléans..... | 9 |
| Classe 2..... | 10 |
| Bourges..... | 12 |
| Chartres..... | 13 |
| Châteauroux..... | 14 |
| Blois..... | 15 |
| Classe 3..... | 16 |
| Vierzon..... | 18 |
| Nogent-le-Rotrou..... | 19 |
| Romorantin-Lanthenay..... | 20 |
| Vendôme..... | 21 |
| Gien..... | 22 |
| Cosne - Clamecy..... | 23 |
| Classe 4..... | 24 |
| Saint-Amand-Montrond..... | 26 |
| Châteaudun..... | 27 |
| Issoudun..... | 28 |
| Le Blanc..... | 29 |
| Chinon..... | 30 |
| Loches..... | 31 |
| Classe 5..... | 32 |
| Dreux..... | 34 |
| Montargis..... | 35 |
| Pithiviers..... | 36 |
| Annexes..... | 37 |
| Définitions..... | 37 |
| Insee Centre Info n° 196 « Profil et attractivité économiques des zones d'emploi de la région Centre », février 2014..... | 39 |

Avant-propos

La connaissance des territoires, dans un contexte de mobilité des personnes, des capitaux et des biens et de mutation économique, est un élément indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques. Les services de l'État mènent des actions de soutien à la création, à l'innovation et au développement des entreprises, tout en anticipant les mutations économiques. Par ailleurs, ils contribuent au développement de l'attractivité des territoires et à l'essor du tourisme. Les zones d'emploi, définies en 2010, apparaissent comme étant le territoire infrarégional le plus adapté pour étudier l'emploi et l'environnement économique. L'Insee Centre et la Direccte Centre ont coopéré afin d'établir un diagnostic en matière d'attractivité économique des zones d'emploi régionales. Il permet d'identifier les atouts et les difficultés de chacune des zones au regard de territoires comparables. Ces travaux alimenteront la réflexion sur le développement économique local et l'aménagement du territoire.

Dominique Perrin
Directeur régional Insee Centre

Patrice Greliche
Directeur régional Direccte Centre

Méthodologie - Une approche par classe

Le Centre est une région hétérogène où se côtoient vingt et une zones d'emploi très différentes.

Comparer ces zones à une moyenne régionale ou nationale ne permet pas de déterminer précisément leurs caractéristiques propres. Ainsi, les zones d'emploi de la région Centre ont été regroupées en cinq classes en fonction de leur nombre d'habitants ou de leur proximité avec l'Île-de-France. Pour chacune de ces classes, un certain nombre de zones d'emploi réparties sur l'ensemble du territoire national et présentant des similitudes en termes de population ont été sélectionnées. Chaque zone d'emploi de la région est ainsi comparée à la moyenne de la classe à laquelle elle appartient et à la moyenne de la France de province.

La composition des classes

Classe 1 : ce groupe se compose des zones de Tours et Orléans. Les zones situées hors région Centre sont : Reims (Champagne-Ardenne), Amiens (Picardie), Caen (Basse-Normandie), Dijon (Bourgogne), Nancy (Lorraine), Le Mans, Angers (Pays de la Loire), Limoges (Limousin), Clermont-Ferrand (Auvergne).

Classe 2 : ce groupe se compose des zones de Chartres, Blois, Châteauroux et Bourges. Les zones situées hors région Centre sont : Charleville-Mézières (Champagne-Ardenne), Beauvais (Picardie), Évreux (Haute-Normandie), Auxerre (Bourgogne), Épinal (Lorraine), Chalon-sur-Saône, Laval, La Roche-sur-Yon (Pays de la Loire), Angoulême (Poitou-Charentes), Périgueux (Aquitaine), Albi, Rodez, Montauban (Midi-Pyrénées), Brive-la-Gaillarde (Limousin).

Classe 3 : ce groupe se compose des zones de Nogent-le-Rotrou, Vierzon, Romorantin-Lanthenay, Vendôme, Gien et Cosne - Clamecy. Les zones situées hors région Centre sont : Bernay (Haute-Normandie), Argentan (Basse-Normandie), Charolais (Bourgogne), Bar-le-Duc (Lorraine), Mayenne, Fontenay-le-Comte, La Flèche, Segré (Pays de la Loire), Bressuire, Châtellerauld (Poitou-Charentes), Pontivy (Bretagne), Tulle (Limousin), Issoire, Aurillac, Le Puy-en-Velay (Auvergne).

Classe 4 : ce groupe se compose des zones de Loches, Chinon, Le Blanc, Saint-Amand-Montrond, Châteaudun, et Issoudun. Les zones situées hors région Centre sont : L'Aigle (Basse-Normandie), Avallon, Autun, Montbard, Louhans (Bourgogne), Gray (Franche-Comté), Châteaubriant, La Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe (Pays de la Loire), Louéac (Bretagne), Parthenay (Poitou-Charentes), Villefranche-de-Rouergue, Figeac (Midi-Pyrénées), Ussel (Limousin), Saint-Flour (Auvergne).

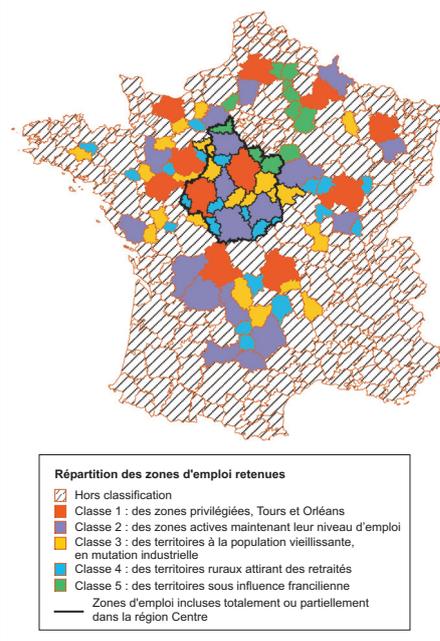
Classe 5 : ce groupe se compose des zones de Dreux, Pithiviers et Montargis. Les zones situées hors région Centre sont : Épernay (Champagne-Ardenne), Château-Thierry, Soissons, Péronne, Tergnier, Saint-Quentin (Picardie), Vernon - Gisors (Haute-Normandie), Sens (Bourgogne).

Les indicateurs

Afin de situer la zone d'emploi par rapport à sa classe des indicateurs ont été mobilisés. Ceux-ci ont été centrés et réduits, c'est-à-dire normalisés en fonction de leur moyenne et de leur écart-type, afin d'homogénéiser les données et permettre ainsi les comparaisons.

Pour chacune des classes, le taux de chômage et le revenu par unité de consommation médian ont été estimés en pondérant l'indicateur de chaque zone par la population de celle-ci.

Classification des zones d'emploi



Classe 1 : des métropoles de taille intermédiaire au fort potentiel de développement économique

Ces zones d'emploi ont une population se situant entre 350 000 et 530 000 habitants en 2010. À l'exception de Reims, elles abritent une capitale régionale ou du moins une préfecture de département (pour Tours, Angers et Le Mans) de 100 000 à 150 000 habitants dans une unité urbaine de 200 000 à 300 000 habitants. Ces métropoles régionales sont de taille intermédiaire, inférieure aux quinze plus grandes métropoles régionales françaises mais supérieure à celle des autres zones d'emploi.

Leur taille est suffisante pour développer des activités diversifiées, innovantes ou créatrices d'emploi et attirer de nouvelles entreprises.

Depuis dix ans, la population progresse de 0,4 % en moyenne annuelle, davantage que sur les territoires limitrophes, mais moins que sur plusieurs territoires du sud et de l'ouest de la France. L'accélération par rapport à la décennie précédente est principalement due à l'excédent des naissances sur les décès.

Ces territoires sont assez attractifs pour de nouvelles populations, surtout les jeunes actifs, offrant ainsi un potentiel de renouvellement de génération.

L'emploi reste concentré dans ces zones aux dépens des territoires périphériques ou de pôles moins importants. Depuis 2000, il y progresse en moyenne de 0,2 %

par an. Sur la période récente, la crise, notamment dans le secteur industriel, en a freiné le développement.

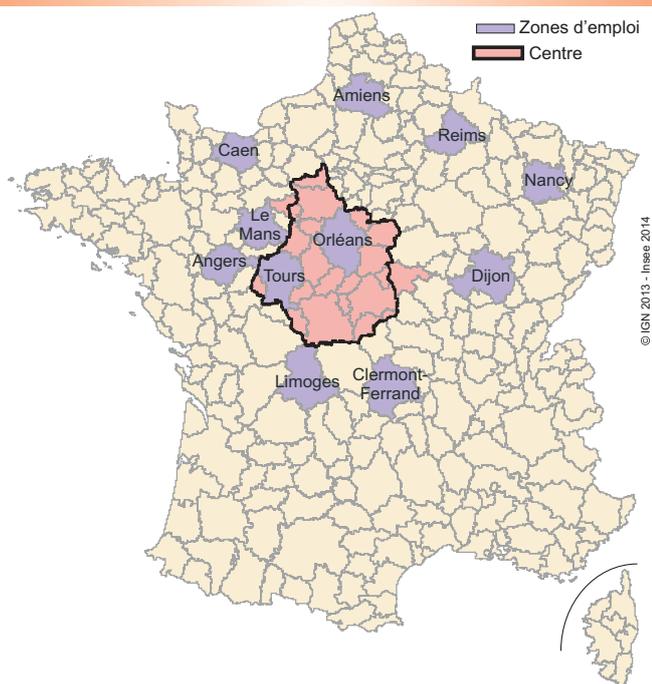
Ces zones accueillent aussi une part conséquente d'emploi public et, pour certaines, une forte activité de commerce, de construction ou de services aux entreprises. Du fait de leur taille, leur activité est davantage diversifiée que celle des zones environnantes.

Les grandes entreprises offrent des capacités de développement, d'innovation et d'ouverture vers les marchés extérieurs, mais peuvent mettre en difficulté le territoire si leur activité est concentrée sur des secteurs en déclin. Comme les entreprises de plus petite taille, elles trouvent sur le marché du travail des actifs qualifiés et formés, grâce à une large palette éducative et notamment d'universités, même si une partie de la population est peu qualifiée.

Les revenus sont plus élevés que sur la plupart des territoires limitrophes, en raison d'une plus forte proportion de personnel qualifié, notamment dans les franges franciliennes.

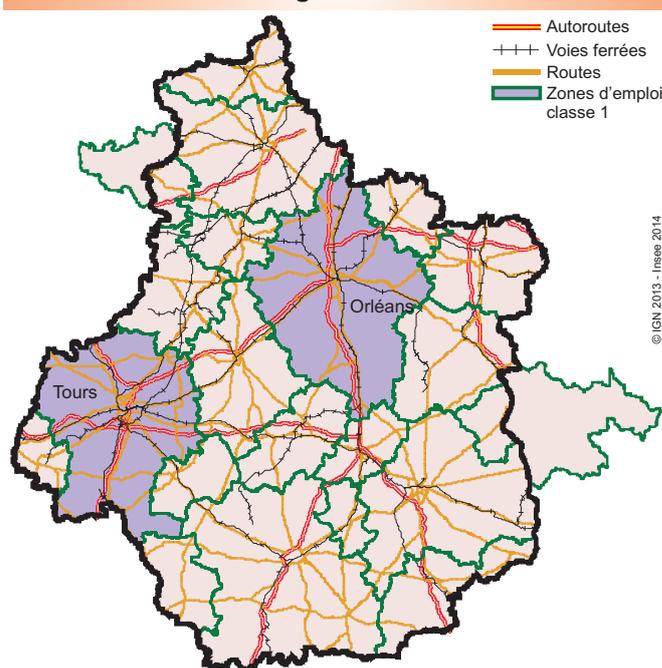
Le chômage reste contenu à moins de 10 % en 2013, dans la moyenne régionale, contre 10,8 % en France de province. Il varie cependant selon les zones et le poids de l'industrie traditionnelle.

Les zones d'emploi de la classe 1 retenues en métropole



Source : Insee

Les zones d'emploi de la classe 1 en région Centre



Source : Insee

En termes d'attractivité économique, ces territoires sont bien positionnés : ils attirent des capitaux étrangers et de nombreux actifs qualifiés, moins que les grandes métropoles françaises mais plus que de nombreuses autres zones.

Ils offrent à leur population une large gamme d'équipements et de services aisément accessibles, contribuant à attirer des actifs. Ce sont aussi des territoires touristiques, moins que les façades maritimes, les zones de montagne ou les grandes métropoles.

En matière de potentialité et d'innovation, ils possèdent de nombreux atouts : une forte implantation d'établissements dans des secteurs innovants et dynamiques, de nombreux emplois des fonctions d'encadrement et de recherche, ainsi que la présence de sièges sociaux et d'investissements étrangers. ♦

La classe 1 en quelques indicateurs

nombre, %

| Zone d'emploi | 2010 | | Évolution annuelle moyenne de l'emploi en | | Taux de chômage localisé 2013 T2 | Revenu par UC médian (euro) | Indicateur de fragilité sectorielle |
|--------------------|------------|--------------|---|-----------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| | population | emploi total | 2000-2010 | 2008-2010 | | | |
| Tours | 527 487 | 220 531 | 0,7 | 0,1 | 9,5 | 19 124 | 7,0 |
| Orléans | 473 977 | 213 743 | 0,1 | - 0,2 | 9,1 | 20 033 | 6,2 |
| Classe 1 | 4 912 950 | 2 072 608 | 0,2 | - 0,4 | 9,9 | 18 900 | 5,5 |
| France de province | 50 599 050 | 20 157 729 | 0,5 | - 0,1 | 10,8 | 18 300 | 6,9 |

| Zone d'emploi | Part | | | | | | |
|--------------------|--|--|--|---------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| | des 20-24 ans non diplômés / total des 20-24 ans | des jeunes actifs* diplômés du supérieur | des salariés d'établissement dépendant de l'étranger | des emplois d'encadrement | des emplois d'établissements ayant 250 à 5 000 salariés | de l'emploi industriel | de l'emploi touristique |
| Tours | 8,5 | 38,5 | 13,2 | 7,2 | 19,0 | 13,2 | 3,9 |
| Orléans | 12,7 | 38,7 | 15,2 | 8,7 | 21,1 | 14,3 | 3,6 |
| Classe 1 | 9,7 | 38,9 | 12,8 | 7,0 | 19,1 | 13,5 | 3,7 |
| France de province | 12,6 | 36,1 | 11,8 | 7,0 | 16,1 | 15,4 | 4,7 |

* moins de 39 ans

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Tours : un territoire dynamique aux nombreux atouts

Cette zone d'emploi comprend 212 communes, 527 500 habitants en 2010, dont plus du quart vivent à Tours.

Sur ce territoire, le dynamisme démographique est parmi les plus élevés des zones comparables. Entre 1999 et 2010, la croissance résulte autant des excédents naturel que migratoire. Elle atteint, en moyenne annuelle, 0,6 % contre 0,5 % pour la France de province.

Cette zone bénéficie de la présence d'une commune très peuplée, offrant un tissu économique diversifié. La hausse de l'emploi entre 2000 et 2010 dépasse largement la moyenne de la classe 1, respectivement + 0,7 % et + 0,2 %. Cette zone est la seule de sa catégorie, avec Angers, à résister à la crise et à augmenter légèrement son niveau d'emploi entre 2008 et 2010. Sur cette dernière période, le taux de chômage a cependant crû d'un point, restant toutefois en deçà de celui de la classe et de la France de province.

Le poids limité de l'industrie réduit la fragilité du tissu économique. L'importance du secteur tertiaire, notamment de l'emploi public, ainsi qu'un bon ancrage des secteurs de la construction, du transport et de l'hébergement-restauration, contribuent au dynamisme. Ainsi, les emplois dédiés à la satisfaction des besoins et attentes de la population résidente garantissent une part conséquente de postes non délocalisables dans un contexte de croissance démographique.

Les habitants bénéficient d'un niveau de revenu légèrement supérieur à la moyenne des territoires de comparaison, proche de celui de Nancy ou Clermont-Ferrand. La disparité des revenus y est moins marquée que pour la moyenne de la classe.

Attractive pour les entreprises étrangères, la zone tourangelles accueille aussi des établissements dans des secteurs innovants (pharmacie, plastique, électronique...). Si les centres de décision sont peu présents sur le territoire, ils n'en sont pas moins créateurs d'emploi dans les secteurs productifs.

Outre l'afflux de capitaux extérieurs, la zone d'emploi de Tours est également attractive pour la population. Sur cinq ans, 54 000 personnes sont arrivées pour 47 000 départs, soit un excédent notable, en particulier d'étudiants attirés par l'important pôle universitaire. Un quart des arrivants sont des élèves et étudiants et six sur dix des actifs souvent qualifiés. Ils témoignent tous, retraités inclus, de l'attrait pour ce territoire.

L'attractivité touristique est renforcée par d'importantes capacités d'hébergement et une bonne accessibilité aux équipements et services.

Comme pour l'ensemble des territoires comparables, Tours peut offrir aux entreprises du personnel diplômé. La présence de secteurs innovants, de laboratoires de recherches et de l'université explique la forte part des fonctions d'encadrement et de recherche (16 000 emplois). Avec de nombreux laboratoires publics ou privés, la zone dispose d'un réel potentiel, se traduisant par des partenariats entre l'université, les entreprises privées et les collectivités, notamment au sein de pôles de compétitivité. ♦

Zone d'emploi de Tours



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Tours est plus favorable que celle de sa classe en matière d'évolution de l'emploi entre 2000 et 2010.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Orléans : une zone au potentiel dynamisé par la proximité de Paris

Cette zone d'emploi comprend 200 communes, 472 000 habitants en 2010. La hausse de la population, depuis dix ans, est une des plus élevée de la classe 1 avec Angers, Le Mans, Tours et Limoges. Elle est un peu moins soutenue que lors de la décennie précédente. Ce dynamisme démographique résulte principalement d'un solde naturel positif lié à une population relativement jeune.

Comme l'ensemble des zones d'emploi comportant une commune fortement peuplée, Orléans offre une diversité d'activités permettant à de nombreux habitants de trouver un emploi. De plus, la proximité de Paris et sa facilité d'accès permettent à près de 9 000 actifs résidents de travailler dans la zone d'emploi parisienne, tout en bénéficiant de la qualité de vie de la province. Ainsi, le taux de chômage, 9,1 %, est inférieur à celui de la plupart des zones d'emploi de la classe, déjà inférieur à la moyenne de la France de province. La crise, bien que moins sensible sur ce territoire, a entraîné depuis 2010 une hausse de plus d'un point du taux de chômage et une baisse limitée de l'emploi.

Les grands pôles urbains, de par la diversité des emplois offerts et le niveau élevé de qualification de la main-d'œuvre, jouent généralement un rôle d'amortisseur lors de difficultés conjoncturelles. Si l'emploi a peu évolué entre 2000 et 2010, il est cependant en hausse, mais de façon moins marquée que sur les zones de Tours ou Angers.

La structure économique est moins présente et plus productive que dans les zones périphériques et comparée à la moyenne de la classe. Elle est tout de même diversifiée avec de nombreux emplois publics, une forte activité de commerce et de construction, mais une sous-représentation de services aux entreprises (activités juridiques, comptables et de gestion).

Le poids des grandes entreprises est légèrement plus important qu'ailleurs, ce qui explique en partie les fortes capacités d'innovation et d'ouverture à l'export. Les actifs sont plutôt qualifiés et formés, comparés à la moyenne de la classe, grâce notamment à des arrivées d'Île-de-France. L'université orléanaise est plus petite que celles d'autres métropoles de même taille.

Les revenus médians sont plus élevés que dans les autres territoires de comparaison. En effet, les grandes entreprises présentes offrent des emplois qualifiés, notamment des fonctions d'encadrement et de recherche et, par ailleurs, de nombreux actifs travaillent en Île-de-France.

En termes d'attractivité, la zone d'Orléans est bien positionnée, attirant capitaux étrangers et jeunes actifs qualifiés. Le taux de création d'emploi hors de la sphère présente par des décideurs extérieurs est le plus élevé

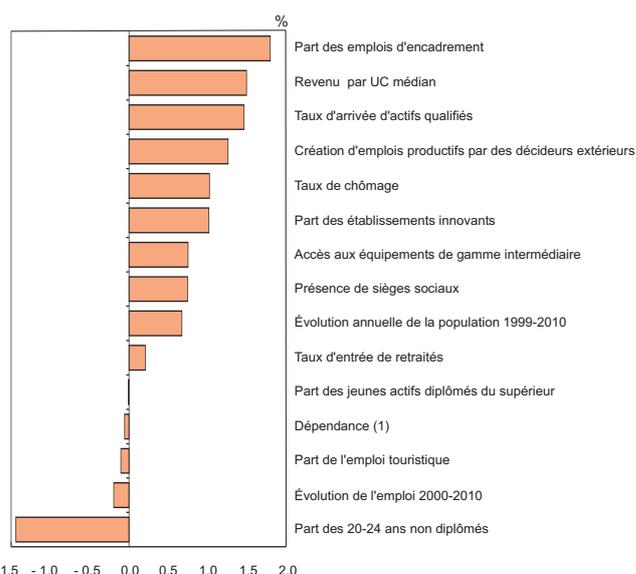
des territoires de comparaison, confirmant ainsi le dynamisme de la zone. De plus, celle-ci offre une bonne accessibilité à l'ensemble des services et des équipements nécessaires à sa population.

En outre, Orléans attire des personnes travaillant hors de la zone mais également, dans une moindre mesure, des retraités. Malgré un patrimoine culturel assez important, l'attractivité touristique reste dans la moyenne de la classe. Toutefois, le territoire bénéficie peu de sa situation entre l'Île-de-France et les châteaux de la Loire.

La présence de nombreux établissements dans des secteurs innovants et dynamiques représente un atout certain. Celle d'actifs qualifiés et de nombreux emplois dans les secteurs de la recherche et de l'innovation démontre la capacité de la zone à faire face aux évolutions liées aux mutations économiques. Ce territoire est confronté à une moindre formation de sa population, notamment des jeunes, par rapport aux zones de comparaison. La part des étudiants parmi les 16-29 ans est faible. Ces éléments peuvent constituer des freins à l'évolution du territoire.

Le développement de l'emploi dans la sphère présente permettant de répondre aux besoins des habitants pourrait compléter l'offre et fournir des débouchés à une partie de la population. ♦

Zone d'emploi d'Orléans



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Tours est plus favorable que celle de sa classe en matière d'évolution de l'emploi entre 2000 et 2010.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Classe 2 : des territoires résidentiels aux potentialités productives mais fragilisées

Les zones d'emploi de cette classe totalisent entre 163 000 et 275 000 habitants. La plupart d'entre elles s'appuient sur une préfecture départementale de taille variant de 24 000 à 66 000 habitants. La population s'accroît entre 1999 et 2009 sauf sur les territoires régionaux de Bourges et Châteauroux. La population devrait continuer d'augmenter, ou au moins de se maintenir, pendant les vingt prochaines années. Ces zones attirent des retraités et la population vieillit sur ces territoires, avec en moyenne un habitant sur quatre âgé de 60 ans et plus (25,9 % contre 24,0 % en France de province).

Entre 2000 et 2010, la plupart des zones de la classe 2 sont parvenues à maintenir ou accroître le nombre d'emplois. Toutefois, avec la crise économique, certains territoires sont fortement touchés et perdent en fin de période plus d'emplois en moyenne que la France de province. Cinq zones semblent résister sur la période récente, notamment celle de Blois qui reste dynamique et créatrice d'emploi.

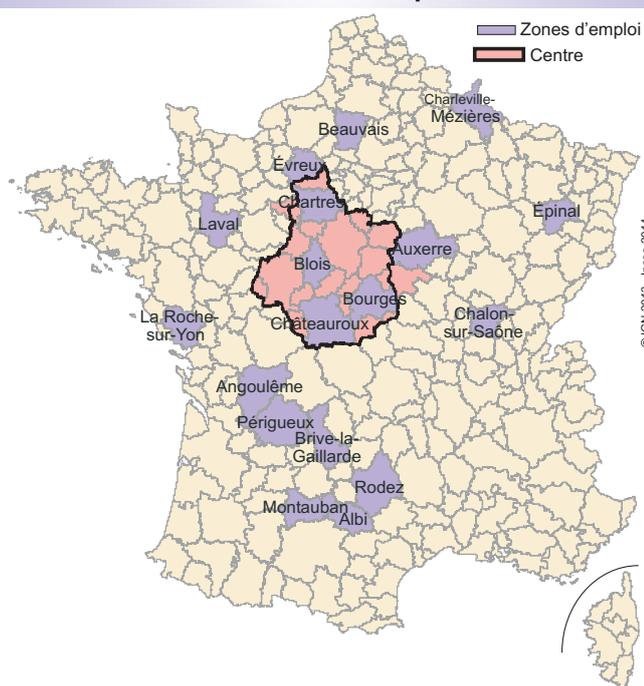
Même si, depuis 2008, le taux de chômage s'est fortement accru, il demeure toutefois à un niveau inférieur à celui de la France de province (respectivement 10,0 et 10,8 %). Cependant, les situations territoriales sont fortement contrastées.

L'économie locale est tournée vers les activités présentes, avec de nombreux emplois dans le commerce, l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, liés souvent à la présence d'un chef-lieu départemental. Certaines zones possèdent quelques spécificités locales, notamment dans des secteurs industriels. Les territoires connaissent des mutations économiques. Ils se tournent vers des industries innovantes, s'organisent autour de pôles, s'ouvrent vers les marchés extérieurs et investissent dans des infrastructures.

Les temps d'accès aux équipements demeurent supérieurs à ceux de la France de province. Hormis trois zones de la classe, la capacité d'hébergement touristique est faible, d'un point inférieure à celle de la France de province. L'emploi touristique demeure faible dans nombre de ces zones.

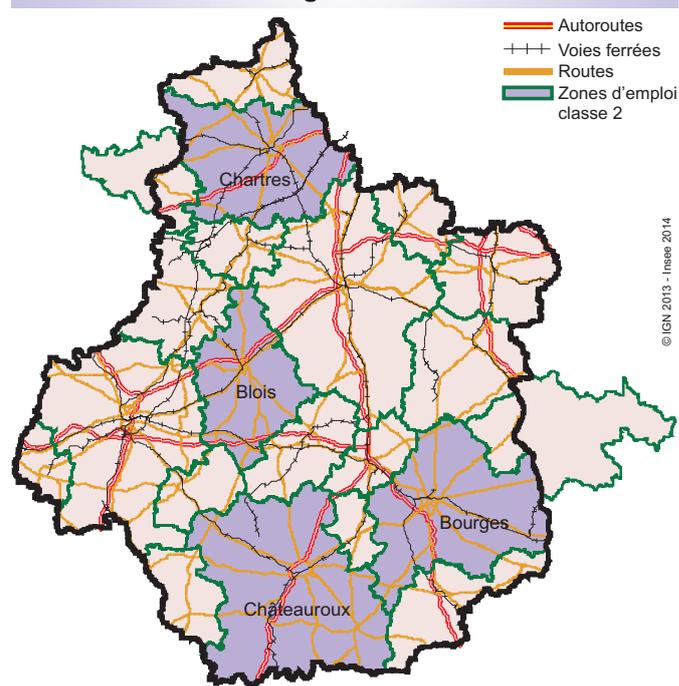
Ces territoires se caractérisent également par la présence de grands établissements de 250 salariés et plus et de sièges sociaux. Le taux de création d'emplois non présents par des décideurs extérieurs et la part des salariés travaillant dans une entreprise étrangère sont proches de la moyenne de province.

Les zones d'emploi de la classe 2 retenues en métropole



Source : Insee

Les zones d'emploi de la classe 2 en région Centre



Source : Insee

Les niveaux de revenu de la classe s'établissent en moyenne annuelle à 17 900 euros contre 18 300 en France de province et la population y est en moyenne aussi qualifiée. En lien avec le tissu économique, les actifs exerçant dans les fonctions d'encadrement et de

recherche y sont un peu moins nombreux. Les entreprises peuvent trouver de la main-d'œuvre parmi la population étudiante présente et grâce à l'arrivée de jeunes actifs qualifiés. ♦

La classe 2 en quelques indicateurs

nombre, %

| Zone d'emploi | 2010 | | Évolution annuelle moyenne de l'emploi en | | Taux de chômage localisé 2013 T2 | Revenu par UC médian (euro) | Indicateur de fragilité sectorielle |
|--------------------|------------|--------------|---|-----------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| | population | emploi total | 2000-2010 | 2008-2010 | | | |
| Bourges | 196 025 | 78 958 | - 0,1 | - 1,0 | 10,3 | 18 501 | 7,5 |
| Chartres | 243 892 | 92 117 | 0,0 | - 0,5 | 9,0 | 19 980 | 7,0 |
| Châteauroux | 176 835 | 69 944 | 0,1 | - 1,1 | 9,6 | 17 256 | 10,1 |
| Blois | 176 931 | 77 474 | 1,1 | 0,4 | 9,1 | 19 027 | 4,8 |
| Classe 2 | 3 778 326 | 1 474 696 | 0,1 | - 0,5 | 10,0 | 17 900 | 8,6 |
| France de province | 50 599 050 | 20 157 729 | 0,5 | - 0,1 | 10,8 | 18 300 | 6,9 |

| Zone d'emploi | Part | | | | | | |
|--------------------|--|--|--|---------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| | des 20-24 ans non diplômés / total des 20-24 ans | des jeunes actifs* diplômés du supérieur | des salariés d'établissement dépendant de l'étranger | des emplois d'encadrement | des emplois d'établissements ayant 250 à 5 000 salariés | de l'emploi industriel | de l'emploi touristique |
| Bourges | 12,4 | 33,5 | 9,6 | 5,9 | 17,9 | 15,6 | 3,5 |
| Chartres | 14,3 | 33,6 | 15,7 | 6,6 | 16,5 | 19,2 | 3,0 |
| Châteauroux | 16,9 | 27,6 | 11,0 | 4,1 | 10,9 | 15,8 | 2,5 |
| Blois | 14,9 | 33,2 | 15,8 | 6,3 | 15,8 | 15,1 | 4,7 |
| Classe 2 | 14,9 | 31,3 | 11,0 | 5,1 | 14,5 | 17,8 | 3,4 |
| France de province | 12,6 | 36,1 | 11,8 | 7,0 | 16,1 | 15,4 | 4,7 |

* moins de 39 ans

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

Bourges : une zone aux activités présentes, avec de grandes entreprises industrielles

La zone d'emploi de Bourges totalise 196 000 habitants pour 182 communes. Comparée aux autres territoires de la classe 2, la ville principale concentre une plus forte partie de la population : Bourges accueille un tiers des résidents de la zone d'emploi. C'est la troisième commune de la région par sa taille. Si dans la plupart des zones de la classe la population s'accroît, celles de Bourges et de Châteauroux se différencient par un maintien de population au cours des dix dernières années après une légère diminution lors de la décennie précédente. Le solde naturel compense à peine le solde migratoire. Bourges attire de jeunes actifs qualifiés et des retraités. Toutefois, ces derniers sont moins nombreux à venir comparativement à Blois ou Châteauroux. Les revenus sont légèrement plus élevés que dans les autres territoires de la classe mais sont moindres que dans les zones de Chartres et de Blois.

Après avoir augmenté entre 2000 et 2002, le nombre d'emplois n'a ensuite cessé de décroître pour revenir à un niveau inférieur à celui de 2000. Le chômage, proche de la moyenne de la classe, progresse rapidement depuis le début de la crise. Il reste cependant en deçà de celui observé en France de province.

La structure productive de la zone d'emploi est tournée vers la sphère présente, avec comme principaux secteurs employeurs le commerce, l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. La part des secteurs économiquement fragiles y est peu importante comparée aux autres zones de la classe, notamment à celles du nord de la France. Le poids des grands établissements est un des plus élevés de la classe, en partie lié à la présence d'emplois publics, mais aussi à celle de quelques grandes entreprises industrielles dans les secteurs de la construction aéronautique et spatiale et des industries alimentaires. Peu de salariés travaillent dans un établissement dépendant de l'étranger, contrairement aux zones de la classe situées au nord et à l'est de la France.

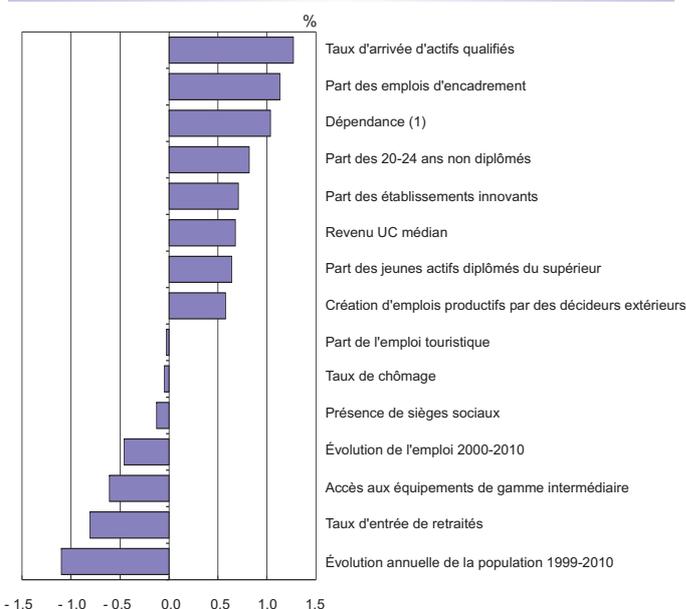
La zone d'emploi de Bourges est bien positionnée dans sa classe en termes de jeunes diplômés, notamment de jeunes actifs diplômés du supérieur. Elle offre des formations de niveau supérieur grâce à l'implantation d'établissements universitaires (école nationale supérieure d'ingénieurs, IUT, antenne universitaire...).

Malgré un territoire desservi par un bon réseau routier et ferroviaire, les temps d'accès aux équipements sont supérieurs à ceux de la classe, proche de la moyenne de la France de province. Avec un patrimoine culturel riche (cathédrale inscrite au patrimoine de l'Unesco, festival

du printemps de Bourges...), la part de l'emploi touristique est comparable à celle des autres zones et la capacité d'hébergement y est moindre.

Par la présence de secteurs innovants, d'emplois d'encadrement, de jeunes actifs qualifiés, la zone d'emploi de Bourges possède un certain nombre d'atouts pour attirer de nouvelles entreprises et faire face aux mutations économiques. ♦

Zone d'emploi de Bourges



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Bourges est plus favorable que celle de la classe en matière d'arrivée d'actifs qualifiés.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Chartres : un territoire attractif, fortement dépendant de l'extérieur

La zone d'emploi de Chartres totalise 244 000 habitants sur l'ensemble des 212 communes. Sa taille la situe dans les premières de la classe 2 après Beauvais et Angoulême. Toutefois, la part de la population résidant dans la ville principale est une des plus faibles, avec celles d'Angoulême, de Rodez et de Périgueux. En effet, une majorité d'habitants réside dans l'espace périurbain. Depuis dix ans, la croissance de la population de la zone d'emploi, essentiellement due à un solde naturel positif, est dans la moyenne de sa classe. Celle-ci est relativement jeune, notamment par rapport aux autres territoires de la région.

Comparée aux autres zones de la classe, les jeunes actifs qualifiés arrivent plus nombreux sur Chartres, atout pour le renouvellement de la population et du potentiel de main-d'œuvre. La proximité de l'Île-de-France permet à de nombreux actifs d'aller travailler hors de la zone.

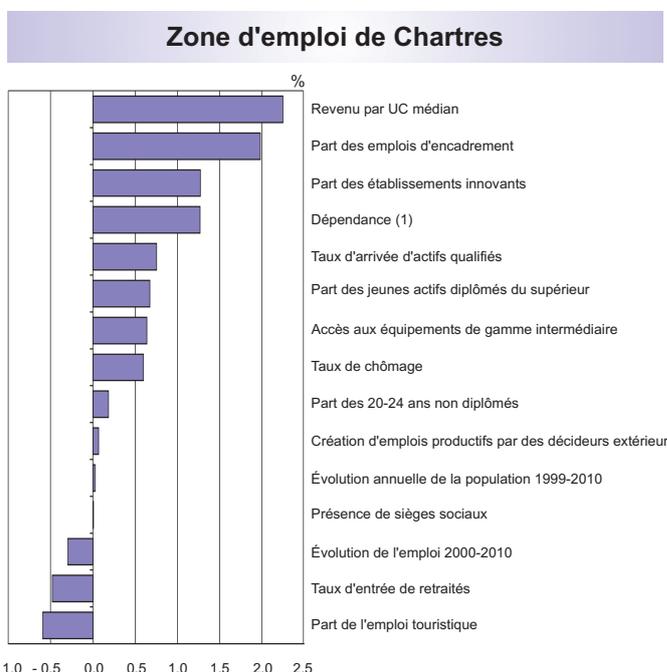
Si le niveau d'emploi avoisine celui d'il y a dix ans, la zone d'emploi chartreuse a connu une baisse entre 2000 et 2004, puis une hausse jusqu'à 2008. Depuis, l'emploi diminue de nouveau, à un rythme comparable aux autres zones de la classe. Le taux de chômage se maintient en dessous du niveau moyen de la classe. Il a augmenté entre 2010 et 2012 à un rythme proche de la moyenne.

Le tissu économique est diversifié, orienté vers des secteurs productifs. Bien qu'abritant un chef-lieu de département, la zone n'héberge pas uniquement des emplois dans le commerce, l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Elle concentre également des emplois dans le secteur des assurances, des industries chimique et pharmaceutique, la fabrication d'emballages plastiques et d'équipements électriques. Ce territoire accueille un des 71 pôles de compétitivité de la France métropolitaine : la Cosmetic Valley. Ce cluster explique en partie la forte présence de fonctions d'encadrement et de recherche. Il conduit également à une part plus élevée d'emplois dans de grands établissements et une dépendance plus forte vis-à-vis d'entreprises étrangères. Son ouverture vers l'extérieur et la présence d'emplois dans des secteurs innovants rendent le territoire dynamique bien que sensible aux chocs économiques mondiaux.

Les revenus sont les plus élevés de la classe. Ils sont comparables à ceux d'Orléans et Tours mais inférieurs à ceux des zones d'emploi parisiennes limitrophes. De plus, à Chartres, les écarts de revenu sont faibles.

Si la zone attire des actifs qualifiés, elle compte peu d'étudiants comparée aux autres territoires de la classe. Les temps d'accès aux équipements sont inférieurs à la moyenne de la classe ou de la France de province. Son patrimoine culturel et ses équipements n'engendrent pas une activité touristique très importante. Elle bénéficie peu dans ce domaine de sa proximité avec l'Île-de-France.

Outre ce voisinage francilien potentiellement favorable, Chartres possède un certain nombre d'atouts grâce à la présence d'un pôle de compétitivité, de secteurs innovants, d'investissements étrangers et d'actifs diplômés du supérieur. Ces facteurs devraient contribuer au dynamisme du territoire et lui permettre de faire face aux chocs conjoncturels. ◆



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Chartres est plus favorable que celle de la classe en matière de revenu par unité de consommation médian

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Châteauroux : une zone ayant des potentialités mais une certaine fragilité

La zone d'emploi de Châteauroux comprend 182 communes et 177 000 habitants, dont près d'un quart réside dans la ville principale. La densité est relativement faible par rapport aux autres territoires ayant un chef-lieu de département. La population se stabilise entre 1999 et 2010 après avoir précédemment diminué. Le solde migratoire compense un solde naturel négatif. La part importante des retraités dans la population accueillie contribue au vieillissement de la population. Trois personnes sur dix ont 60 ans ou plus. Comparée aux autres zones de la classe 2, Châteauroux se caractérise par une part de population en âge de travailler relativement faible.

L'emploi, en forte progression entre 2000 et 2002, fléchit ensuite légèrement pour reprendre à partir de 2005. Depuis la crise économique, la situation s'est dégradée à un rythme plus rapide que pour la moyenne des autres territoires. Le chômage reste contenu. Sa hausse a été plus limitée qu'ailleurs mais, depuis la crise, le rythme se rapproche de celui de la moyenne de la classe.

Le tissu économique est autant présentiel que sur l'ensemble des territoires comparables. Comme toute zone ayant un chef-lieu de département, celle de Châteauroux possède de nombreux emplois dans le commerce, l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Elle abrite aussi des emplois dans le transport et l'entreposage. Ce secteur porteur, surreprésenté dans le territoire, bénéficie du fret aérien de l'aéroport de Châteauroux-Centre.

La désindustrialisation a plus fortement touché ce territoire que les zones d'emploi de Bourges, Chartres ou Blois. Les principaux emplois industriels résident dans la métallurgie, la fabrication de denrées alimentaires, celle de produits en caoutchouc, en plastique ou de produits minéraux non métalliques. Ces activités, potentiellement plus fragiles économiquement, sont souvent concentrées sur un petit nombre d'établissements. La sous-traitance est par ailleurs forte dans la construction aéronautique et aérospatiale.

En lien avec l'appareil productif, la main-d'œuvre est peu qualifiée. Ceci peut constituer un frein à l'installation de nouvelles entreprises et un obstacle en cas de reconversion.

La structure de la population et celle de l'emploi expliquent des niveaux de revenu assez faibles. Avec 17 000 euros de revenu médian par unité de consommation, Châteauroux se positionne parmi les zones d'emploi les moins favorisées de sa classe.

Comme sur le territoire de Bourges, l'accessibilité aux équipements, est moindre par rapport à la moyenne de la classe et de la France de province. Malgré une capacité d'hébergement touristique proche de la moyenne de la classe et supérieure à celle de Bourges et de Chartres, l'emploi lié au tourisme reste limité.

Les sièges sociaux et les secteurs innovants sont peu présents à Châteauroux. Toutefois, la création d'emplois non présentsiels par des décideurs extérieurs à la zone est plutôt élevée. La préservation du tissu productif existant et le renforcement d'emplois liés au tourisme ou répondant aux besoins d'une population vieillissante, contribueraient au maintien d'une activité sur le territoire. ♦



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Châteauroux est plus favorable que celle de la classe en matière de création d'emplois productifs par des décideurs extérieurs à la zone.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Blois : une zone attractive, dynamique et touristique

Composée de 123 communes, la zone d'emploi de Blois totalise 177 000 habitants, dont un quart réside dans la ville principale. Le territoire est situé entre les deux grandes zones d'emploi de la région, Tours et Orléans. La densité de la zone d'emploi, proche de celle de Chartres, est l'une des plus élevées de la région Centre. L'évolution de la population demeure dynamique depuis de nombreuses années grâce à des soldes naturel et migratoire positifs. Plus attractive que les autres zones de la classe 2, Blois l'est autant que Tours et Orléans pour les jeunes actifs qualifiés. Cet atout permet un renouvellement de la population et offre un potentiel de main-d'œuvre au tissu économique local. Par ailleurs, elle attire également les retraités.

Les zones d'emploi de Blois et de La Roche-sur-Yon sont les seules de leur classe où l'emploi augmente. À partir de 2008, malgré un rythme moins soutenu qu'auparavant, la création d'emploi a continué, essentiellement dans le tertiaire non marchand. Le chômage est inférieur à la moyenne des zones de la classe et de la France de province. Il a augmenté ces dernières années mais à un rythme moins marqué que sur d'autres territoires.

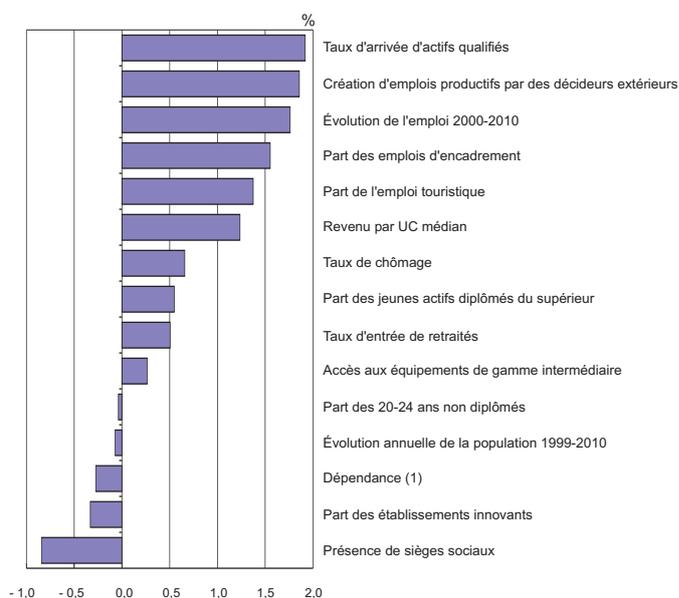
La structure de l'emploi est tournée vers la sphère présente, avec un important domaine de l'hébergement médico-social et de l'action sociale. Les secteurs publics et hospitaliers, liés à la présence d'un chef-lieu départemental, ainsi que le commerce offrent de nombreux emplois. La part des effectifs de secteurs fragiles est faible. Quelques secteurs industriels sont surreprésentés en termes d'emploi, notamment la fabrication de matériels de transport, avec près de 2 000 salariés essentiellement concentrés sur un seul établissement, l'industrie chimique, pharmaceutique et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. Ces activités sont regroupées sur un petit nombre d'établissements. La zone de Blois possède d'autres atouts : des secteurs innovants et dynamiques, une forte part d'emplois d'encadrement. Par ailleurs, la zone est attractive pour les investisseurs étrangers.

Les actifs sont plutôt qualifiés et formés. Le territoire offre des possibilités de formations à travers l'implantation de filières d'enseignements supérieurs (IUT, antenne universitaire, écoles paramédicales et sociales, formations d'ingénieur...).

Les revenus sont parmi les plus élevés de la classe, supérieurs à ceux de la France de province (près de 19 000 euros contre 18 300). Ils sont comparables à ceux d'Orléans, de Tours et de Chartres.

Les équipements sont accessibles à la population mais aussi aux touristes venant visiter un patrimoine culturel riche. Le Val de Loire et ses châteaux procurent des emplois à l'économie locale, davantage que dans les autres territoires de la région Centre. ◆

Zone d'emploi de Blois



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Blois est plus favorable que celle de la classe en matière d'arrivées d'actifs qualifiés.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

Classe 3 : des zones d'emploi impactées par les mutations industrielles

Ces zones d'emploi, dont la population est comprise entre 40 000 et 100 000 habitants, abritent souvent une sous-préfecture, dont la population est supérieure à 10 000 habitants. Ces territoires offrent des équipements et des infrastructures permettant un maintien de l'économie locale. De plus, les secteurs traditionnels de l'industrie ont permis d'y conserver un certain dynamisme, mais le repli industriel a eu, sur les dernières années, un impact négatif.

Ces territoires, dont les habitants sont plutôt âgés, ont connu une croissance modérée de population au cours de la dernière décennie, bien plus faible que celle constatée en France de province. Des retraités arrivent sur ces territoires. Leur taux d'entrée est légèrement supérieur à celui de la France de province mais des actifs s'y installent également. De ce fait, la croissance démographique devrait se poursuivre, mais à un rythme deux fois plus lent qu'en moyenne. Le vieillissement de la population sera un enjeu pour les décideurs publics.

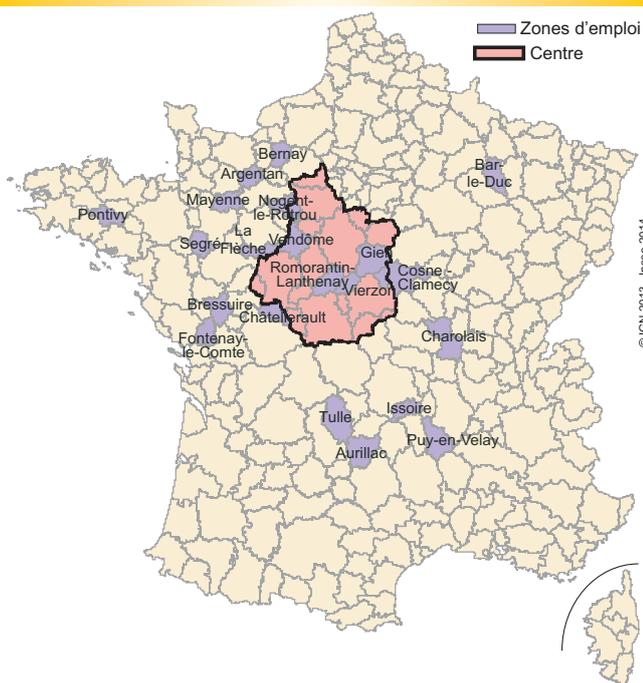
Depuis 2000, ces zones perdent des emplois, notamment sur la dernière période (2008/2011), marquée par la crise. Le taux de chômage moyen y reste contenu, 9,4 % contre 10,8 % en France de province. Il existe cependant des disparités fortes suivant les territoires.

Leur activité économique repose sur les secteurs traditionnels de l'industrie manufacturière et l'emploi public y est également assez présent. Ils doivent faire face aux conséquences de mutations économiques et aux diverses évolutions de l'emploi industriel traditionnel. Toutefois, ces zones possèdent encore un appareil productif important et la part de la sphère présente offre un potentiel de développement. La fragilité du tissu économique est accentuée par une très forte spécificité sectorielle, les activités étant peu diversifiées. De fait, la structure de l'appareil productif favorise peu le dynamisme de l'emploi.

Les niveaux de revenu sont plutôt faibles. Ils s'établissent à 17 300 euros contre 18 300 en France de province. Par ailleurs, la structure des revenus y est moins hétérogène.

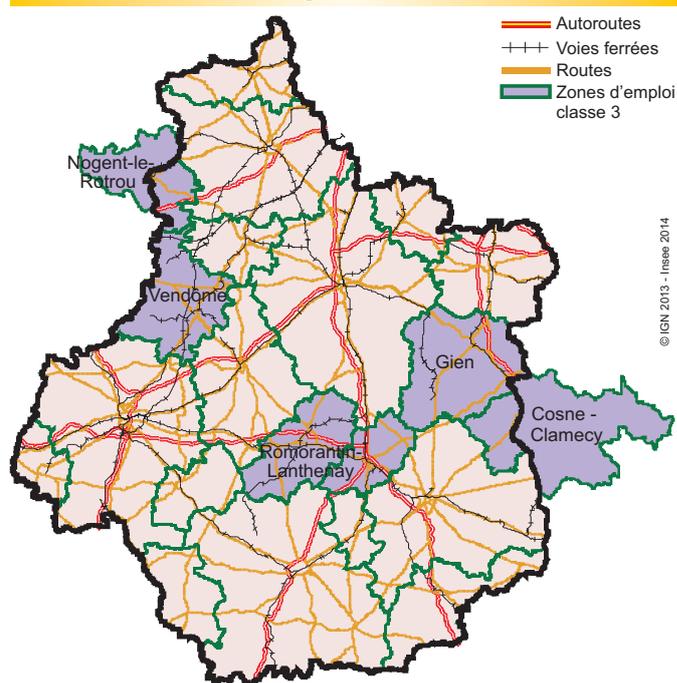
Ces zones, qui maintiennent une activité économique, sont attractives pour certaines populations mais moins pour les entreprises. Des retraités et des actifs peu qualifiés s'y installent. Ces derniers exercent leur activité souvent en dehors de la zone. Pourtant, les temps d'accès aux équipements et services sont dans ces zones relativement longs, proches de la moyenne des territoires très ruraux.

Les zones d'emploi de la classe 3 retenues en métropole



Source : Insee

Les zones d'emploi de la classe 3 en région Centre



Source : Insee

Les sièges sociaux y sont peu présents, les emplois non présentsiels créés par des décideurs extérieurs à la zone sont faibles. Néanmoins, la part des salariés travaillant dans une entreprise étrangère est légèrement supérieure à la moyenne de province et proche de celle des zones d'emploi plus peuplées.

De nombreux emplois dépendent d'entreprises de plus de 250 salariés, dont le maintien et l'évolution sur le territoire sont des enjeux pour les années à venir. La structure du tissu productif explique une part d'emploi dans les secteurs innovants inférieure à celle de la moyenne de province.

Par ailleurs, les entreprises trouvent sur ces territoires des jeunes actifs dont le niveau de qualification est en deçà de celui de la moyenne de province. En lien avec une économie fragilisée, les actifs exerçant des fonctions d'encadrement sont peu nombreux. Ce manque de qualification peut constituer un handicap en cas de nécessaire reconversion vers d'autres secteurs d'activité.

L'attrait de ces territoires pour de nouvelles populations fait émerger une économie présenteielle, liée en partie à l'activité touristique. Cette économie est un facteur de stabilité, puisque non soumise au processus de délocalisation. ◆

La classe 3 en quelques indicateurs

nombre, %

| Zone d'emploi | 2010 | | Évolution annuelle moyenne de l'emploi en | | Taux de chômage localisé 2013 T2 | Revenu par UC médian (euro) | Indicateur de fragilité sectorielle |
|----------------------|------------|--------------|---|-----------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| | population | emploi total | 2000-2010 | 2008-2010 | | | |
| Vierzon | 46 613 | 15 196 | - 0,5 | - 2,2 | 13,9 | 16 931 | 13,4 |
| Nogent-le-Rotrou | 48 840 | 17 291 | - 1,4 | - 0,4 | 9,4 | 17 524 | 18,7 |
| Romorantin-Lanthenay | 57 017 | 18 600 | - 1,1 | 0,1 | 10,6 | 17 210 | 14,2 |
| Vendôme | 66 928 | 23 533 | - 0,3 | - 0,8 | 9,2 | 18 044 | 16,3 |
| Gien | 76 270 | 28 370 | - 0,5 | - 1,3 | 12,1 | 17 947 | 15,6 |
| Cosne - Clamecy | 75 790 | 24 405 | - 0,1 | - 1,6 | 10,1 | 17 405 | 8,8 |
| Classe 3 | 1 350 159 | 499 890 | - 0,3 | - 0,8 | 9,4 | 17 300 | 12,3 |
| France de province | 50 599 050 | 20 157 729 | 0,5 | - 0,1 | 10,8 | 18 300 | 6,9 |

| Zone d'emploi | Part | | | | | | |
|----------------------|--|--|--|---------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| | des 20-24 ans non diplômés / total des 20-24 ans | des jeunes actifs* diplômés du supérieur | des salariés d'établissement dépendant de l'étranger | des emplois d'encadrement | des emplois d'établissements ayant 250 à 5 000 salariés | de l'emploi industriel | de l'emploi touristique |
| Vierzon | 16,9 | 27,5 | 11,2 | 3,7 | 9,6 | 22,5 | 3,9 |
| Nogent-le-Rotrou | 18,4 | 23,0 | 21,4 | 4,0 | 23,0 | 35,1 | 2,8 |
| Romorantin-Lanthenay | 23,1 | 20,8 | 9,5 | 3,5 | 6,1 | 23,4 | 3,7 |
| Vendôme | 16,2 | 27,8 | 16,8 | 4,6 | 16,3 | 28,4 | 2,9 |
| Gien | 22,8 | 26,3 | 20,8 | 5,0 | 32,8 | 36,2 | 3,7 |
| Cosne - Clamecy | 18,0 | 24,7 | 6,7 | 3,6 | 2,4 | 15,1 | 4,3 |
| Classe 3 | 15,2 | 28,2 | 12,5 | 4,0 | 15,2 | 23,6 | 3,5 |
| France de province | 12,6 | 36,1 | 11,8 | 7,0 | 16,1 | 15,4 | 4,7 |

* moins de 39 ans

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Vierzon : un territoire confronté à des difficultés

Composée de 23 communes, la zone d'emploi de Vierzon compte 46 600 habitants en 2010, dont six sur dix habitent la commune de Vierzon. La population y est en diminution depuis les années 1980. Ce repli est dû à l'effet conjugué des soldes naturel et migratoire négatifs. De nombreux habitants quittent ce territoire, conséquence d'une activité économique en repli. Cette perte n'est que partiellement compensée par l'arrivée de nouveaux actifs ou de jeunes retraités.

Cette zone se singularise dans sa catégorie par l'importance de son taux de chômage (13,9 % contre 9,4 %). Vierzon subit un peu plus fortement qu'ailleurs la hausse du chômage, la crise y ayant eu un fort impact. En deux ans, entre 2010 et 2012, le taux de chômage y a augmenté de 2 points. Cette hausse est supérieure à la majorité des autres zones de la classe 3 ou de la France de province. Le recul de l'emploi, depuis 2000, s'est accentué sur la période récente. Ainsi, entre 2008 et 2010, il a diminué de 2,2 % par an pour une moyenne de 0,8 % dans l'ensemble de la classe.

Malgré la baisse de l'emploi, l'activité y est légèrement plus diversifiée, rendant la zone moins vulnérable aux chocs sectoriels. La sphère présentielle contribue à l'emploi dans des proportions supérieures à la moyenne. Ainsi, 69 % des emplois appartiennent à ce champ, dont 33 % correspondant à de l'emploi public dans l'administration, l'enseignement et la santé. Vierzon présente un caractère historiquement industriel, plus d'un emploi salarié sur cinq, mais son tissu s'appuie sur des secteurs fragiles comme la métallurgie ou l'industrie chimique. Par le passé plusieurs usines ont eu recours à des plans sociaux ou ont fermé. Au cours des années 1990, nombre d'entre elles ont délocalisé ou changé de site (industrie textile, batteries automobiles...). Sur cette zone, l'emploi est peu concentré. Les entreprises de 250 salariés ou plus représentent moins d'un emploi sur dix contre un sur sept pour la moyenne de la classe.

La part de population active diplômée du supérieur, la proportion d'étudiants ou de cadres de fonctions d'encadrement classent Vierzon dans la moyenne de sa catégorie, avec des taux plus faibles qu'en moyenne de province.

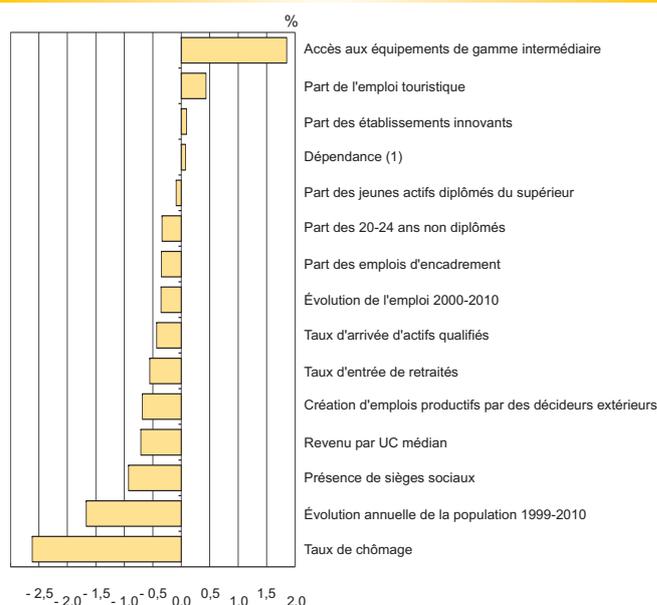
Les difficultés rencontrées par la population en matière d'emploi expliquent un niveau de revenu relativement faible. Ainsi, à Vierzon, le revenu par unité de consommation médian s'élève à 16 930 contre 17 300 euros dans l'ensemble de la classe.

La zone d'emploi de Vierzon dispose de certains atouts, notamment en termes d'attractivité résidentielle. La population bénéficie notamment d'un bon niveau d'infrastructures,

permettant un accès rapide aux équipements. Pour ceux de gamme supérieure, les temps d'accès sont même légèrement plus courts que dans le reste de la France de province (hôpitaux, lycées...).

Du fait de sa position géographique et d'un réseau routier assez dense, la zone d'emploi de Vierzon attire un grand nombre de centres logistiques ou de transport. Ce secteur représente 7,6 % de l'emploi, soit 3 points de plus que la moyenne de sa classe. En outre, Vierzon constitue un carrefour ferroviaire important entre les axes Lyon-Tours-Nantes et Paris-Limoges-Toulouse. Le développement de cette zone repose sur le maintien de l'activité productive, mais aussi sur le développement de l'activité présentielle, notamment dans le secteur du tourisme qui regroupe 3,9 % des emplois salariés. ♦

Zone d'emploi de Vierzon



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Vierzon est plus favorable que celle de sa classe en matière d'accès aux équipements de gamme intermédiaire.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

Nogent-le-Rotrou : un territoire à l'emploi fortement dépendant de l'extérieur

Cette zone, composée de 78 communes, compte 48 800 habitants, dont près de 23 500 sur la région Centre. Depuis 1990, sa population évolue peu, avec un solde naturel légèrement négatif et un solde migratoire faiblement excédentaire. Ce territoire peu densément peuplé, 40 habitants au km², abrite une population vieillissante.

Cette zone attire à la fois des retraités, des actifs qualifiés et des personnes travaillant en dehors de la zone. Pourtant, les temps d'accès aux équipements sont un peu supérieurs à ceux de la classe 3, bien au-dessus de la moyenne de province.

Avec un taux de chômage de 9,4 %, ce territoire est proche de la moyenne de sa classe, assez bien positionné par rapport à la France de province. Cependant, il a subi les effets de la crise et le taux de chômage y a progressé de plus de 1,5 point entre 2010 et 2012. Ceci est la conséquence de la forte diminution de l'emploi de 2000 à 2010, la plus importante de la classe.

Le recul de l'emploi est principalement lié à la structure productive nettement concentrée dans le secteur industriel, où certaines activités ont connu de fortes évolutions. Ainsi, un tiers des emplois salariés relève de l'industrie, dont le travail du bois, la métallurgie, le caoutchouc ou la fabrication de matériel de transport. À l'opposé, seul un quart des emplois se concentre dans l'administration publique, l'enseignement et les secteurs de la santé et du social. Ce taux est plus faible qu'ailleurs.

Les emplois sont souvent dépendants de centres de décision extérieurs à la zone. Ainsi plus d'un cinquième d'entre eux relèvent d'une entreprise étrangère, montrant une certaine attractivité du territoire. Celle-ci est confirmée par une création d'emploi par des décideurs extérieurs relativement élevée dans le secteur non présentiel. Ces éléments peuvent également être signe de fragilité. Par rapport aux territoires de comparaison, les emplois sont davantage concentrés dans les grands établissements, 23 % d'entre eux se situent dans des unités de plus de 250 salariés, un atout pour ce territoire car celles-ci sont moins soumises aux aléas conjoncturels.

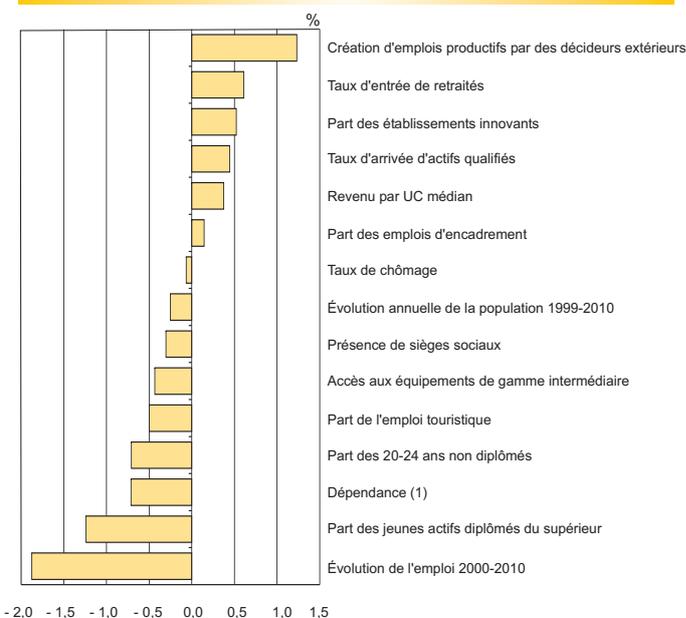
Les entreprises ne trouvent pas toujours dans cette zone une population suffisamment formée. Le niveau de formation y est relativement bas, les jeunes actifs sont peu souvent diplômés du supérieur et la part de jeunes de 20 à 24 ans sans diplôme est supérieure à la moyenne de la classe (respectivement 18 et 15 %). Ainsi, certainement pour répondre aux besoins des établissements, la zone attire de jeunes actifs diplômés, tandis que les jeunes quittent le territoire pour étudier.

Autre atout pour ce territoire, un certain nombre d'emplois du secteur industriel appartient à des secteurs innovants au potentiel de développement important. La part des établissements et des emplois relevant de ces secteurs est supérieure à la moyenne de la classe.

Avec 17 520 euros par unité de consommation, le niveau de revenu de la population est légèrement supérieur à la moyenne de la classe, mais reste bien en deçà de la moyenne de province.

L'arrivée de nouvelles populations devrait permettre de dynamiser l'économie du territoire et stimuler les activités de la sphère présente. Répondre aux besoins diversifiés et aux attentes de la population, en termes d'équipements, de services et d'emploi pourrait permettre d'attirer et de retenir les jeunes, tout en offrant aux plus âgés une qualité de vie propre à ces territoires. ♦

Zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou est plus favorable que celle de sa classe en matière de création d'emplois productifs par des décideurs extérieurs.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Romorantin-Lanthenay : un territoire fragile mais attractif pour la population

La zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay, composée de 45 communes, compte 57 000 habitants. La population reste stable depuis 1999, le solde naturel négatif étant compensé par un solde migratoire excédentaire. Les arrivées se font principalement en provenance de l'Île-de-France. L'apport est constitué par l'arrivée de résidents de plus de 55 ans, alors que les jeunes de 15 à 24 ans quittent le territoire, ce qui accentue le vieillissement de la population.

Le niveau de chômage, supérieur à la moyenne de la classe 3, reste en deçà de celui de la France de province. L'évolution du chômage depuis 2000 reste contenue et plus faible que sur la plupart des autres territoires. La baisse de l'emploi, très forte sur la même période, en lien avec les mutations du tissu industriel et la fermeture de Matra, semble se stabiliser.

Ce territoire reste marqué par l'industrie (plus de 20 % des emplois), notamment dans des secteurs fragiles : métallurgie et industrie manufacturière. L'administration publique, l'enseignement et le secteur de la santé et du social concentrent près d'un tiers des emplois, taux identique à celui des territoires très urbains. Les secteurs des activités financières et d'assurance et de la construction ont permis d'y maintenir l'emploi. Les difficultés dans ce dernier secteur sur la période récente peuvent encore le fragiliser.

Les établissements des secteurs innovants sont peu présents sur la zone. L'emploi est également plus souvent dépendant de centres de décision situés en dehors du territoire. Il est réparti dans de nombreux petits établissements, ce qui peut se révéler un facteur de fragilité, ces derniers étant plus sensibles aux retournements conjoncturels. Cela peut aussi constituer un atout car la zone serait moins vulnérable à des restructurations sectorielles.

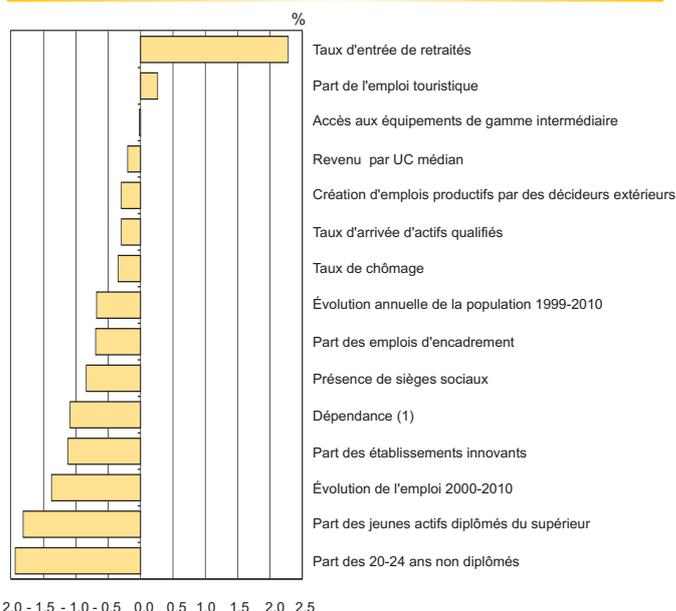
Dans un contexte de mutations économiques, la zone de Romorantin-Lanthenay peut se trouver confrontée à un certain nombre de difficultés du fait d'un faible niveau de qualification de sa population, notamment des jeunes actifs. De plus, en lien avec un tissu productif traditionnel, les emplois de cadres sont moins présents.

Par la qualité de son cadre de vie et la présence d'équipements, la zone d'emploi attire de nombreux retraités, deux fois plus qu'en moyenne de province, mais également des actifs dont l'emploi se situe à l'extérieur.

L'arrivée de nouvelles populations peut être, à moyen terme, un moteur de dynamisme pour le territoire. L'offre d'équipements et de services devra s'y adapter, dans un contexte de population vieillissante.

Les activités liées au tourisme, déjà très présentes, représentent une possibilité de développement économique. Le défi étant pour cette zone de répondre aux besoins de la population, notamment âgée, en maintenant ou développant des activités attractives pour retenir les jeunes. ♦

Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay



-2,0 - 1,5 - 1,0 - 0,5 0,0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5

(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay, est plus favorable que celle de sa classe an matière d'arrivées de retraités.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Vendôme : une zone attractive dotée de certains atouts

La zone d'emploi de Vendôme, composée de 92 communes compte 66 900 habitants. Ce territoire, est plutôt attractif du point de vue démographique. La hausse de population y atteint 0,3 % par an, supérieure à celle enregistrée en moyenne dans la classe 3. Cette évolution est due à un solde migratoire positif qui compense un solde naturel en recul. Le dynamisme démographique reste limité du fait d'une population vieillissante.

Avec un taux de 9,2 %, le chômage reste contenu sur Vendôme et ses environs. Sa hausse d'un point depuis 2010 marque l'impact de la crise mais reste inférieure à celle de nombreuses autres zones. En 2012 le chômage a néanmoins progressé plus rapidement.

De même, la baisse de l'emploi enregistrée depuis 2000 situe ce territoire dans la moyenne de sa classe, celle-ci étant supérieure à la moyenne de la France de province. Entre 2008 et 2010, l'emploi baisse de façon identique à la classe.

Ces évolutions sont fortement liées à la structure de l'appareil productif qui concentre plus du quart des emplois dans l'industrie, notamment dans des secteurs fragiles. En effet, les secteurs traditionnels de la métallurgie, du caoutchouc, de la fabrication des équipements électriques ou du matériel de transport sont très présents et fournissent de nombreux emplois (30 % des emplois industriels). A contrario, des entreprises innovantes sont bien implantées sur ce territoire en concentrant 7 % des salariés, taux très important par rapport aux territoires de comparaison. Cette présence constitue un atout fort. Par ailleurs, les établissements de plus de 250 salariés regroupent plus de 16 % des emplois, taux un peu supérieur à la moyenne de la classe. La part des fonctions d'encadrement est plus élevée que celle de l'ensemble de la classe, mais en deçà de la moyenne de province.

Ces différents éléments expliquent un revenu annuel médian de plus de 18 000 euros, classant la zone parmi les territoires favorisés de sa classe.

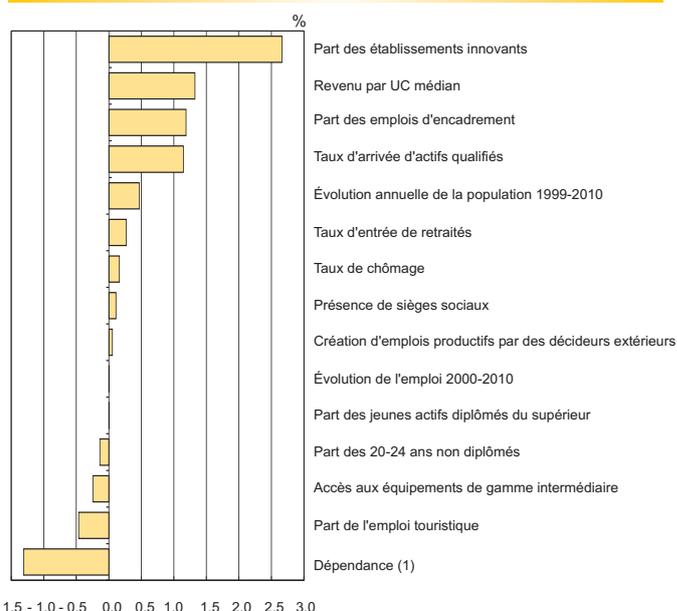
La présence d'équipements et de services, comme la gare TGV, font de Vendôme un territoire attractif, particulièrement pour les actifs qualifiés mais également, dans une moindre mesure, pour les retraités. Ce territoire accueille de nombreux résidents travaillant hors de la zone. Ainsi, près d'un quart des actifs exercent leur activité en dehors du territoire. De même, de nombreuses entreprises étrangères sont implantées dans cette zone, représentant près de 17 % des emplois contre 12 % pour le territoire de comparaison.

La présence de secteurs innovants, d'entreprises étrangères et d'établissements de taille intermédiaire font de Vendôme un territoire bien armé pour affronter les muta-

tions économiques. La qualification de la population active, qui peut être confortée, doit cependant être en mesure d'accompagner les changements.

Le développement de ce territoire pourrait reposer sur l'évolution de l'emploi présentiel qui reste encore assez limité. L'arrivée de nouvelles populations, le développement de l'emploi touristique pourraient y être aussi facteurs de dynamisme. ♦

Zone d'emploi de Vendôme



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère

Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Vendôme, est plus favorable que celle de sa classe en matière d'établissements innovants.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Gien : un territoire attractif tourné vers l'industrie

La zone d'emploi de Gien comporte 59 communes pour 76 300 habitants, dont 15 000 sur la commune de Gien. La hausse de la population y est identique aux autres zones de sa catégorie, malgré un certain ralentissement sur la période 1999-2010. Cette augmentation est uniquement due à un solde migratoire positif qui compense un solde naturel négatif. Ce territoire attire des actifs, qui de par la structure du tissu économique, sont plutôt qualifiés. Des retraités viennent également s'y installer.

Cette zone a connu une évolution marquée du chômage au cours des dernières années. Entre 2003 et 2011, celui-ci a progressé de 3,8 points. La crise a eu un impact fort sur la période récente. Les difficultés concernent principalement les secteurs de l'industrie traditionnelle, plutôt fragiles, assez présents sur le territoire. Ainsi, la zone de Gien présente une baisse de l'emploi plus forte que celle relevée sur les zones comparables, similaire à celle de Vierzon. Ce recul de l'emploi est accentué depuis 2008.

Ce territoire se caractérise par l'importance de l'industrie qui représente plus d'un tiers des emplois salariés. Ceux-ci sont concentrés dans quelques secteurs, notamment ceux de l'énergie, du matériel de transport, de l'industrie du bois et du papier. D'autres activités traditionnelles, métallurgie et pharmacie, permettent également un maintien du tissu économique sur le territoire. Les emplois dépendent pour près d'un tiers de grands établissements de plus de 250 salariés, ce qui est un atout pour la zone. En effet, les grandes unités parviennent plus facilement à faire face aux difficultés conjoncturelles. Mais, les mutations structurelles y ont aussi davantage d'impact.

Les activités présentes permettent aux habitants de disposer d'un revenu par unité de consommation médian de 17 950 euros, supérieur à la moyenne de la classe 3. Les inégalités de revenu y sont plus marquées que dans le reste de la classe, tout en restant en deçà de la moyenne de la France de province.

En termes d'attractivité, la zone d'emploi présente certains atouts résidentiels. Elle offre en effet une bonne accessibilité à la plupart des équipements et services et un cadre de vie recherché. Elle attire ainsi des actifs qualifiés ou travaillant à l'extérieur et des retraités. La part de l'emploi présentiel est faible, ce territoire créant des emplois productifs, signe d'un certain dynamisme.

La présence de grands établissements explique une part des emplois d'encadrement assez élevée pour cette classe. Des centres de décisions s'implantent dans ce

territoire. La présence de sièges sociaux, plus importante qu'en moyenne de la classe, favorise son autonomie économique. Cependant, la part de l'emploi dépendant d'entreprises étrangères est très élevée, démontrant le caractère attractif du territoire, mais pouvant aussi se révéler comme un élément de fragilité.

Le faible niveau de formation des jeunes est à prendre en compte dans un contexte économique en mutation.

L'emploi touristique représente 3,7 % des emplois, taux supérieur à la moyenne de la classe. Son développement, autour du tourisme de nature, de la Loire à vélo, permet de diversifier l'activité économique et de dynamiser l'emploi. ♦

Zone d'emploi de Gien



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère

Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Gien est plus favorable que celle de sa classe en matière d'arrivée d'actifs qualifiés.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Cosne - Clamecy : un territoire rural à l'activité présente

Cet espace se compose de 136 communes et compte 75 800 habitants, dont 15 700 résident en région Centre.

Peu densément peuplé, avec 30 habitants au km², sa population baisse depuis 1962. Cette diminution a été moins sensible entre 1999 et 2010 que lors des périodes précédentes. L'arrivée sur le territoire de populations nouvelles, dont de nombreux jeunes retraités, a limité le recul démographique. Le solde naturel est fortement négatif, compensé en partie par le solde migratoire. Les jeunes de 15 à 29 ans quittent le territoire pour étudier ou trouver un premier emploi. Ces départs, associés aux arrivées de retraités entraînent, un vieillissement accentué de la population.

L'évolution du chômage sur le court terme reste contenue, partiellement en raison des départs de jeunes actifs. Le taux de chômage (10,1 %) est néanmoins supérieur à la moyenne de la classe 3.

L'emploi a moins diminué entre 2000 et 2010 que sur les territoires de comparaison, mais la baisse s'accroît depuis 2008 sous l'effet de la crise. Sur la zone, la baisse annuelle moyenne entre 2008 et 2010, s'élève à 1,6 % contre 0,9 % en moyenne de la classe.

L'agriculture a encore un poids très important sur ce territoire, plus de 7 % des emplois salariés, trois fois plus que sur la plupart des autres zones. Le secteur de la santé et de l'action sociale concentre près d'un emploi sur cinq. L'emploi industriel dont le poids est plus limité, regroupe de nombreux postes dans l'industrie du bois et du papier, l'imprimerie et la fabrication de denrées alimentaires et de boissons.

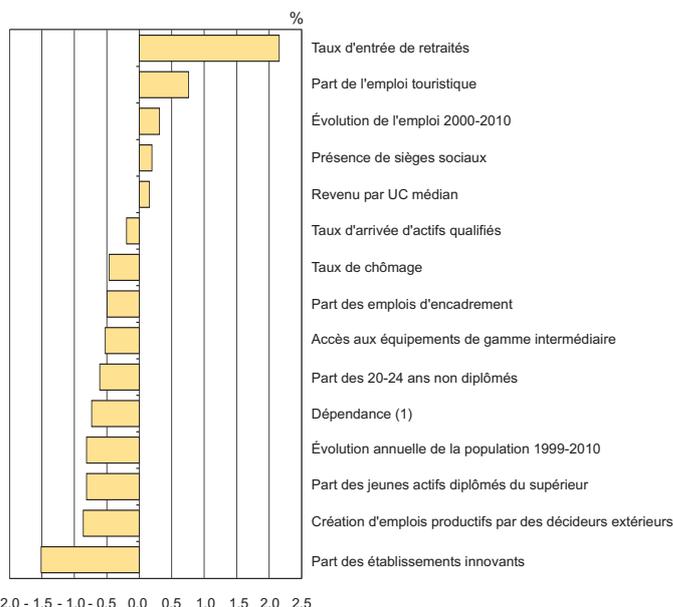
L'activité, qui est peu spécialisée, est répartie entre de nombreux petits établissements. Les centres de décision sont très présents dans la zone, en lien avec une structure productive orientée vers l'artisanat. Les entreprises étrangères sont peu implantées.

L'activité économique repose en grande partie sur la sphère présente, répondant aux besoins et attentes de la population résidente ou des touristes. Ces derniers, assez nombreux dans cette zone, génèrent plus de 4 % des emplois.

Le maintien de l'agriculture, le développement de l'activité touristique, ou celui du secteur médico-social en lien avec le vieillissement de la population, pourraient permettre d'offrir des perspectives aux habitants. Cependant, le territoire peut être confronté à certaines difficultés. L'attractivité dont il jouit peut être limitée par les difficultés d'accès aux équipements et services, les temps d'accès étant plutôt longs.

De plus, comme de nombreux territoires de cette classe en région Centre, Cosne - Clamecy abrite une population peu diplômée, notamment parmi les jeunes actifs. ♦

Zone d'emploi Cosne - Clamecy



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Cosne - Clamecy est plus favorable que celle de sa classe en matière d'entrée de retraités.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Classe 4 : des zones d'emploi rurales et vieillissantes, en quête de renouveau

Les zones d'emploi de cette classe abritent toutes moins de 40 000 habitants. La densité moyenne y est très faible (moins de 40 habitants au km²). Sur ces territoires, la population évolue peu, voire pas du tout, comme à Chinon et à Saint-Amand-Montrond.

La diminution de population, liée à un solde naturel très déficitaire, n'est pas toujours compensée par les migrations. Néanmoins, la population devrait légèrement croître, d'ici à 2030 (+ 0,2 %).

Ces zones attirent une part importante de retraités mais demeurent peu attractives pour les jeunes actifs faute d'y trouver des débouchés professionnels. Les emplois d'encadrement ou de recherche y sont peu présents. Les étudiants quittent généralement ces zones afin de poursuivre leurs études supérieures ailleurs (Tours, Orléans...).

Le recul de l'emploi s'est aggravé avec la crise. Ainsi, de 2008 à 2010, il diminue de 0,3 % par an. Le taux de chômage est en forte hausse, particulièrement dans les zones d'emploi de Saint-Amand-Montrond, d'Issoudun et de Châteaudun. Ces zones sont d'autant plus touchées qu'elles concentrent une part importante d'emploi dans l'industrie et l'agriculture, secteurs impactés par des difficultés.

L'agriculture occupe une place encore prépondérante dans la majorité de ces territoires, fortement empreints de ruralité, notamment dans le sud régional (Le Blanc, Loches ou Saint-Amand-Montrond).

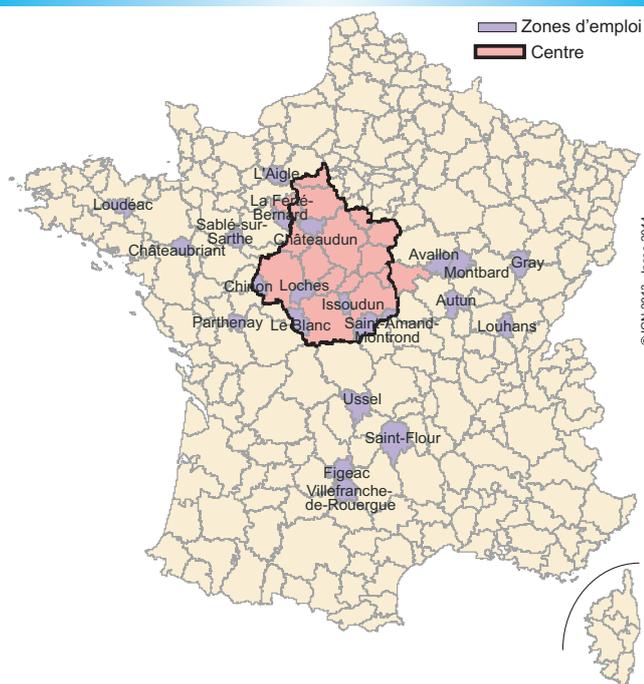
Bien qu'en perte de vitesse, l'industrie offre également une part importante d'emplois, particulièrement à Chinon avec la centrale nucléaire (1 700 emplois dans la production d'énergie).

La zone d'emploi d'Issoudun se distingue par l'importance de l'aéronautique.

L'appareil productif est composé majoritairement de petites entreprises. Les sièges sociaux y demeurent peu nombreux. Ces territoires sont rarement ouverts sur l'extérieur : la part des emplois dépendant d'entreprises étrangères y est faible. Ce manque d'attractivité peut être renforcé par la moindre qualification de la main-d'œuvre présente.

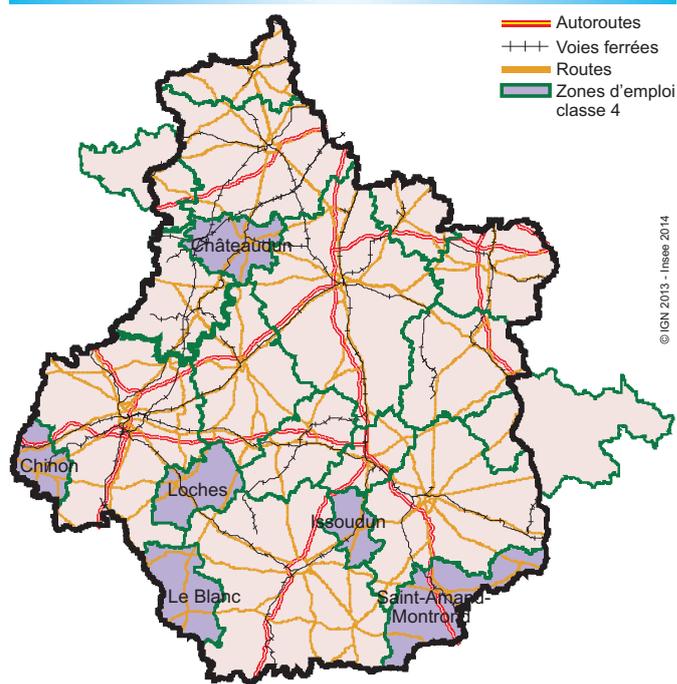
Le niveau de revenu est faible dans ces zones d'emploi qui restent marquées par la présence de secteurs employant une main-d'œuvre peu qualifiée. La zone d'emploi de Chinon se distingue par un revenu médian plus élevé du fait des activités liées au secteur de l'énergie.

Les zones d'emploi de la classe 4 retenues en métropole



Source : Insee

Les zones d'emploi de la classe 4 en région Centre



Source : Insee

La part de l'emploi touristique est conforme à celle de la région. Certains territoires essaient de développer ce potentiel, notamment ceux du Val de Loire.

Les zones d'emploi de la classe doivent faire face à de nombreux défis (territoires ruraux, faible attractivité pour les entreprises, population peu qualifiée...). Renforcer l'offre de formation, développer les infrastructures, les

transports et les compétences afin de répondre au mieux aux besoins d'une population vieillissante sont les défis auxquels sont confrontées ces zones.

Le développement de l'activité touristique, le renouvellement de l'agriculture (progression vers l'agriculture biologique...) pourraient les rendre plus attractives pour les jeunes actifs. ◆

La classe 4 en quelques indicateurs

nombre, %

| Zone d'emploi | 2010 | | Évolution annuelle moyenne de l'emploi en | | Taux de chômage localisé 2013 T2 | Revenu par UC médian (euro) | Indicateur de fragilité sectorielle |
|----------------------|------------|--------------|---|-----------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| | population | emploi total | 2000-2010 | 2008-2010 | | | |
| Saint-Amand-Montrond | 38 264 | 11 665 | - 1,2 | - 1,4 | 12,2 | 16 043 | 13,5 |
| Châteaudun | 37 962 | 12 911 | - 1,1 | - 0,8 | 10,4 | 17 841 | 8,3 |
| Issoudun | 21 419 | 8 717 | - 1,4 | - 0,4 | 11,7 | 17 572 | 16,9 |
| Le Blanc | 23 028 | 7 163 | 0,8 | 0,0 | 8,1 | 16 173 | 6,3 |
| Chinon | 34 885 | 14 420 | 0,4 | 0,7 | 8,8 | 18 076 | 8,2 |
| Loches | 23 525 | 8 616 | 0,7 | 1,3 | 9,2 | 17 012 | 12,5 |
| Classe 4 | 693 896 | 256 628 | - 0,1 | - 0,3 | 9,0 | 16 800 | 11,8 |
| France de province | 50 599 050 | 20 157 729 | 0,5 | - 0,1 | 10,8 | 18 300 | 6,9 |

| Zone d'emploi | Part | | | | | | |
|----------------------|--|--|--|---------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| | des 20-24 ans non diplômés / total des 20-24 ans | des jeunes actifs* diplômés du supérieur | des salariés d'établissement dépendant de l'étranger | des emplois d'encadrement | des emplois d'établissements ayant 250 à 5 000 salariés | de l'emploi industriel | de l'emploi touristique |
| Saint-Amand-Montrond | 21,0 | 19,3 | 8,9 | 3,4 | 0,0 | 18,2 | 4,8 |
| Châteaudun | 19,6 | 26,1 | 7,4 | 3,7 | 13,6 | 19,0 | 3,1 |
| Issoudun | 22,4 | 24,7 | 1,9 | 4,0 | 30,4 | 33,2 | 2,5 |
| Le Blanc | 14,2 | 25,4 | 1,3 | 2,6 | 0,0 | 11,0 | 3,3 |
| Chinon | 16,8 | 28,9 | 2,1 | 4,2 | 32,4 | 24,1 | 4,2 |
| Loches | 18,3 | 25,5 | 3,6 | 3,6 | 0,0 | 20,4 | 3,8 |
| Classe 4 | 16,0 | 26,8 | 7,9 | 3,7 | 17,5 | 24,7 | 3,8 |
| France de province | 12,6 | 36,1 | 11,8 | 7,0 | 16,1 | 15,4 | 4,7 |

* moins de 39 ans

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

Saint-Amand-Montrond : un territoire rural en quête de mutation

La zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond est composée de 61 communes abritant 38 300 habitants dont près de trois sur dix résident dans la commune principale. Peu densément peuplé, avec moins de 26 habitants au km², ce territoire perd des habitants. Le solde naturel est très déficitaire, les décès y étant nettement plus importants que les naissances. Les migrations ne suffisent pas à compenser ce déficit. Comme pour les autres zones de la classe 4, les personnes âgées de 65 ans et plus sont nombreuses, d'autant que des retraités viennent s'y installer.

Le taux de chômage, supérieur de plus de 3 points à la moyenne de la classe et de plus d'un point à la France de province, est le plus élevé dans sa catégorie. Depuis 2002, Saint-Amand-Montrond ne cesse de perdre des emplois et subit fortement l'impact de la crise.

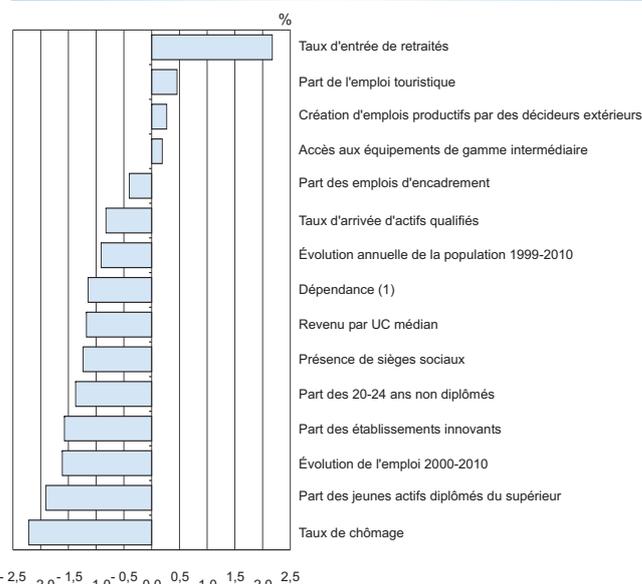
Saint-Amand-Montrond est un territoire plutôt agricole, tourné davantage vers l'élevage. La faible industrialisation explique l'absence de siège social de grandes entreprises sur cette zone ainsi que la faible part des établissements innovants. De nombreux emplois sont concentrés dans les secteurs de l'hébergement médico-social et l'action sociale et de la santé, grâce à la présence du centre hospitalier et d'une clinique sur la commune de Saint-Amand-Montrond. Le secteur public offre ainsi de nombreux emplois. Cependant, une activité industrielle traditionnelle perdure. Elle est orientée vers les secteurs du bois, papier, carton, de l'imprimerie, de la fabrication de produits métalliques ainsi que de l'habillement et du cuir. De plus, avec plusieurs entreprises travaillant l'or, Saint-Amand-Montrond est un pôle bijoutier français. De nombreuses entreprises, de secteurs variés, bijouterie, maroquinerie, ferronnerie, ébénisterie, taille de pierre, haute couture... se sont regroupées autour d'un pôle d'excellence rurale des métiers d'art. Développer ces activités constitue l'un des objectifs de ce pôle par la modernisation de l'outil de production et l'accompagnement des entreprises souhaitant investir.

Le niveau de qualification de la population est très faible dans la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond, inférieur de près de 5 points à la moyenne de la classe. La part des jeunes non diplômés est également élevée. Cette zone d'emploi est peu attractive pour les jeunes actifs diplômés et les étudiants.

Saint-Amand-Montrond affiche un revenu annuel médian de 16 040 euros, plutôt faible, témoignant des fragilités du territoire.

La zone d'emploi présente globalement un bon niveau d'accessibilité aux équipements. Le maintien d'une activité artisanale, le développement de l'offre de services liée à une population vieillissante pourrait permettre de maintenir l'emploi. Améliorer la formation des jeunes est également un enjeu sur ce territoire. ♦

Zone d'emploi Saint-Amand-Montrond



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond attire une part plus importante de retraités que la moyenne de la classe.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Châteaudun : une zone bénéficiant d'une situation géographique favorable

La zone d'emploi de Châteaudun comprend 50 communes totalisant près de 38 000 habitants, dont plus d'un tiers dans la commune principale. La densité moyenne de la population est de 44 habitants au km², inférieure à la moyenne régionale. La population s'accroît légèrement depuis dix ans, résultat d'un solde migratoire positif compensant un solde naturel déficitaire. La population de cette zone d'emploi est plutôt âgée : les 65 ans ou plus représentent près d'un habitant sur quatre. Elle est attractive également pour les retraités, qui peuvent bénéficier d'équipements facilement accessibles.

Ce territoire se distingue par un taux de chômage élevé, supérieur à la moyenne de la classe 4, proche de celui de la France de province. Depuis 2008, celui-ci a augmenté plus fortement qu'ailleurs. Le recul de l'emploi observé au début de la décennie a perduré malgré une amélioration entre 2003 et 2006. De 2008 à 2010, l'emploi a chuté plus fortement que sur la plupart des autres territoires de comparaison. Ce repli est dû au déclin enregistré dans l'ensemble des secteurs, excepté dans le tertiaire marchand.

Châteaudun, tournée vers des activités présentes telles que l'hébergement médico-social et l'action sociale, concentre encore des emplois industriels dans les activités de fabrication de produits en caoutchouc et plastique, de métallurgie et fabrication de produits métalliques ou de fabrication de machines et d'équipements. Ces secteurs industriels sont potentiellement plus fragiles économiquement.

De grands établissements sont présents sur la zone dans les activités du caoutchouc (Paulstra-Hutchinson), de l'aide à domicile ou de la fabrication d'équipements (Zodiac hydraulics). Ainsi, 14 % des emplois sont concentrés dans des établissements de 250 salariés ou plus. Comme dans les autres zones de la classe, il y a peu d'établissements innovants sur ce territoire. Néanmoins, Châteaudun accueille des sièges sociaux, avec une implantation plus forte que sur le reste de la classe et sur la France de province. Cette présence explique une part d'emplois de fonctions d'encadrement ou de recherche conforme à celle de la classe.

Ce territoire conserve encore des caractéristiques rurales. L'agriculture est essentiellement spécialisée dans la culture céréalière.

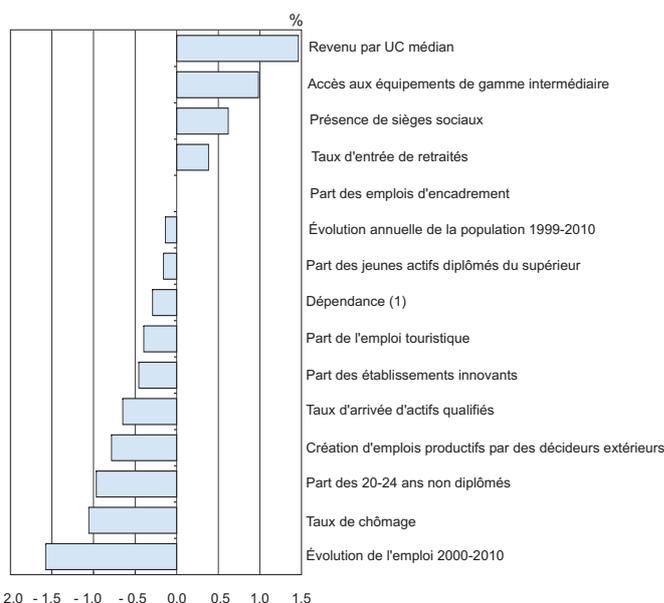
La population y est plus qualifiée et plus diplômée que dans l'ensemble de la classe. Cependant, les jeunes sont moins souvent diplômés qu'en moyenne de province. Ils sont nombreux à partir afin de poursuivre leurs

études dans des villes universitaires (Orléans, Tours, Paris).

Du point de vue géographique, la zone d'emploi de Châteaudun occupe une position favorable, avec une présence ferroviaire importante et la proximité de plusieurs axes autoroutiers. Ceux-ci permettent notamment de rejoindre les grandes agglomérations voisines telles que Orléans, Chartres ou encore Paris. Cette situation, facilitant les déplacements domicile-travail, rend ce territoire attractif pour de nombreux actifs travaillant en dehors.

Cette zone, dont l'appareil productif apparaît plus dynamique et diversifié que celui de sa classe, est toutefois confrontée à différents défis. Attirer de nouvelles entreprises pourrait redynamiser ce territoire et le rendre attractif pour des populations plus jeunes tout en répondant aux besoins d'une population vieillissante. ♦

Zone d'emploi de Châteaudun



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi Châteaudun est plus favorable que la situation de la classe en matière de revenu.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Issoudun : un territoire encore industriel

La zone d'emploi d'Issoudun compte 21 communes et totalise 21 400 habitants dont six sur dix dans la commune d'Issoudun. Avec 43 habitants au km², c'est un territoire dont la densité est faible mais fortement concentrée sur la commune principale. Depuis dix ans, la population se maintient. Le solde naturel est déficitaire mais compensé par un solde migratoire positif. Près d'un quart de la population présente dans cette zone a 65 ans ou plus.

L'emploi a évolué défavorablement dans la zone d'Issoudun, en recul de 0,4 % par an entre 2008 et 2010, baisse équivalente à celle de la classe 4. Depuis la crise, Issoudun subit plus fortement la hausse du chômage que la moyenne de sa classe ou la France de province. Ainsi, avec un taux de chômage de plus de 11 % début 2013, la zone d'Issoudun affiche l'un des taux les plus élevés de sa classe. Les pertes d'emploi ont été particulièrement importantes dans l'industrie et l'agriculture. Issoudun reste encore un territoire très rural où l'agriculture occupe une place importante (culture céréalière) bien qu'en perte de vitesse. La construction, moins présente sur ce territoire, s'est maintenue. Seuls le commerce et les services, en lien avec une économie de services, ont vu leur emploi croître.

La zone d'emploi d'Issoudun accueille plusieurs grands établissements dans les activités de l'industrie du cuir et de la chaussure, de l'entreposage et de la construction aéronautique. Elle s'inscrit en partie dans des savoir-faire traditionnels de travail du cuir ou de la chaussure, secteur potentiellement fragile. L'emploi industriel reste conséquent sur ce territoire (un tiers des salariés). La présence de grands établissements, de secteurs innovants, explique une part plus importante de fonctions d'encadrement qu'en moyenne de la classe. De fait, cette zone accueille également des actifs qualifiés. Mais, elle est peu attractive pour les investisseurs étrangers.

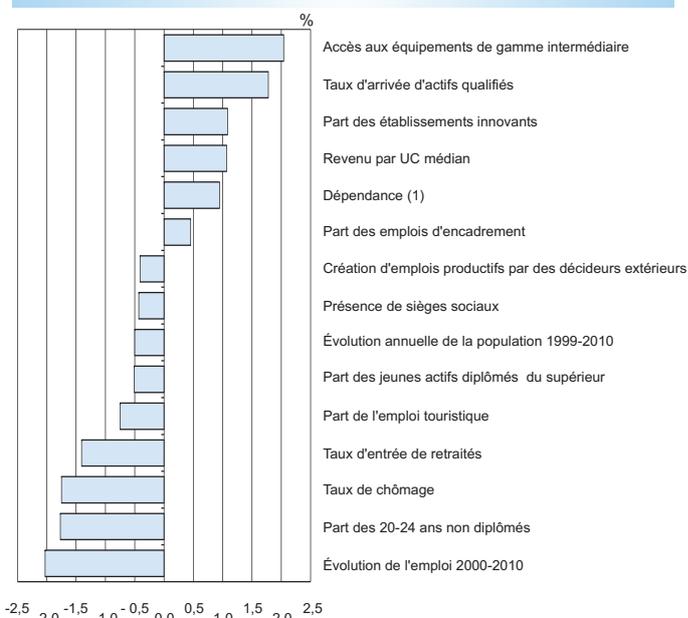
Ces éléments expliquent un niveau de revenu annuel médian supérieur à la moyenne de la classe (17 500 contre 16 800 euros).

La qualification de la population est globalement faible, avec une part importante de jeunes non diplômés (22 contre 16 % pour la classe). Les jeunes actifs sont moins souvent diplômés du supérieur que dans l'ensemble de la classe (près de 2 points de moins). Comparée à la moyenne de la classe, la zone accueille davantage d'étudiants, du fait de la présence d'un IUT et d'un site secondaire de l'université d'Orléans. Néanmoins, de nombreux jeunes étudiants ou actifs quittent le territoire pour étudier ailleurs ou travailler dans des

zones plus attractives offrant davantage de débouchés professionnels.

La population trouve sur ce territoire des équipements facilement accessibles, atout notable dans un contexte de vieillissement accentué. Le maintien d'une industrie traditionnelle et le développement des services pourraient contribuer au maintien de l'emploi. ◆

Zone d'emploi d'Issoudun



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi d'Issoudun est plus favorable que la situation de la classe en matière d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Le Blanc : un territoire encore fortement rural

Composée de 30 communes, la zone d'emploi du Blanc compte 23 000 habitants dont trois sur dix résident dans la ville principale. La densité de la population est faible, inférieure à celle de la région (24 habitants au km² contre 65). La population s'est maintenue entre 2000 et 2010 après avoir baissé lors de la période précédente. Le solde naturel, particulièrement déficitaire, est compensé par un solde migratoire positif sur la dernière décennie. Avec trois personnes sur dix âgées de 65 ans ou plus, la population vieillissante s'accroît en raison de l'installation de retraités sur ce territoire. Ainsi, par rapport à la moyenne de sa catégorie, les personnes en âge de travailler sont moins nombreuses.

Sur ce territoire fortement rural, l'agriculture est encore importante. Une partie de ce secteur s'oriente vers le développement de l'agriculture biologique. Le Blanc demeure une zone faiblement industrialisée, davantage tournée vers la sphère présentielle, notamment dans les secteurs de l'hébergement social, de la santé ou de l'administration.

Le secteur industriel est composé de petites entreprises sans aucun établissement de 250 salariés ou plus, excepté le centre hospitalier. La part des établissements innovants est également faible, comme sur l'ensemble de la classe 4. Cependant, la présence d'un pôle de maroquinerie de luxe, en développement, peut permettre de dynamiser la structure productive de ce territoire. Celui-ci accueille peu de jeunes actifs diplômés. Les jeunes ont tendance à partir pour des zones plus attractives et dotées d'établissements universitaires.

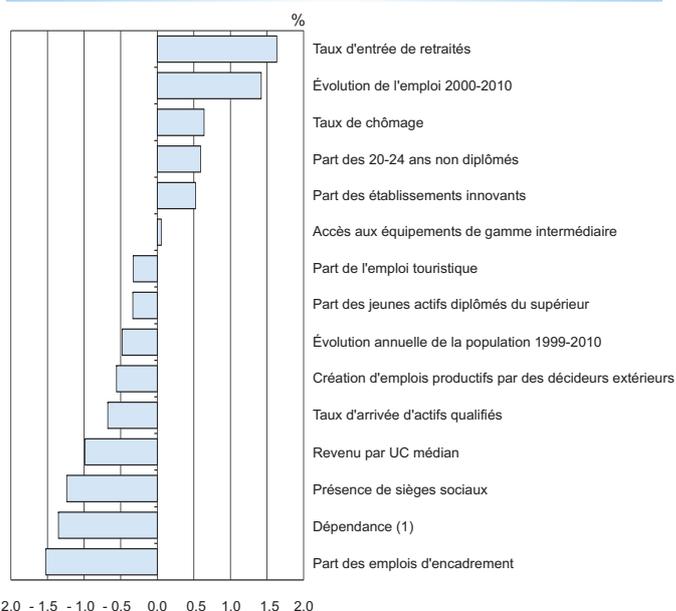
Le taux de chômage est inférieur de près d'un point à la moyenne de la classe et de 2,5 points à celle de la France de province. Ce territoire, peu industrialisé, a été moins soumis aux difficultés rencontrées par ce secteur. De plus, la population active tend à se déplacer vers des zones plus attractives et offrant davantage d'opportunités professionnelles. L'emploi a progressé entre 2000 et 2007, puis reculé pour enfin se stabiliser sur la période récente.

Avec un revenu annuel médian de 16 170 euros, Le Blanc présente un revenu relativement faible par rapport aux autres territoires de la classe.

La zone est confrontée à de nombreux enjeux et défis : un territoire enclavé, très rural et à la population vieillissante. Le développement des services à la personne et d'emplois qualifiés dans des secteurs de l'industrie traditionnelle, permettant ainsi d'attirer les jeunes actifs, constituent des enjeux pour les années à venir. Ce territoire présente quelques atouts en termes d'équipements,

notamment avec la présence d'un centre hospitalier. Les entreprises artisanales, facteur de dynamisme sur des territoires ruraux, se trouveront confrontées au départ à la retraite de leur dirigeant. L'accompagnement de ces entreprises pourrait favoriser la transmission et le maintien du tissu économique. ◆

Zone d'emploi du Blanc



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la zone d'emploi du Blanc attire une part plus importante de retraités que la moyenne de la classe.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Chinon : une zone portée par le secteur de l'énergie

Cette zone d'emploi comprend 29 communes comptant 35 000 habitants dont moins d'un quart réside dans la ville principale, Chinon.

Comme pour les autres zones de la classe 4, Chinon affiche un dynamisme démographique limité. Depuis près de dix ans, la population se maintient, bien que vieillissante, avec une part importante d'habitants de 65 ans ou plus. Ce territoire offre un relativement bon niveau d'équipements, accessibles facilement, ce qui constitue un atout au regard de l'accroissement du nombre de personnes âgées.

L'emploi s'accroît dans la zone de Chinon. De 2008 à 2010, il gagne 0,7 % par an alors qu'il recule sur l'ensemble de la classe. L'industrie, bien que touchée par un repli, occupe malgré tout une place importante en termes d'emploi sur ce territoire, notamment grâce à l'activité de la centrale nucléaire d'Avoines. Cette dernière, installée depuis 1955, a permis le maintien d'activités dans la zone. Ainsi, le chômage demeure inférieur à la moyenne de la classe et de la France de province. Sur la période récente, son taux a progressé, mais moins rapidement qu'ailleurs.

Le secteur de l'énergie regroupe 1 700 emplois et en génère de nombreux autres grâce aux activités connexes et à la sous-traitance. À ce titre, la part des effectifs innovants est plus importante que pour les autres zones de la classe. En lien avec cette spécificité sectorielle, le territoire attire davantage d'actifs qualifiés. La part des emplois d'encadrement et de recherche y est élevée. Ce bon niveau de qualification et la présence de secteurs d'activité rémunérateurs expliquent un niveau de revenu annuel médian plus élevé que sur l'ensemble de la classe (18 000 contre 16 800 euros).

L'agriculture demeure présente, mais dans une moindre mesure comparée à d'autres zones de la classe. Le tourisme est également un secteur employeur. La part de l'emploi touristique est plus importante que pour les autres zones de sa classe. Chinon fait notamment partie du Val de Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Si la zone est attractive pour les emplois, elle l'est peu pour les entreprises. Les sièges sociaux sont peu implantés sur ce territoire et la part de l'emploi dépendant d'entreprises étrangères y est faible.

La zone d'emploi de Chinon possède certains atouts, avec des activités diversifiées liées à la fois à l'industrie, à l'agriculture et au tourisme. La présence d'actifs qualifiés est un facteur de dynamisme et d'attractivité pour les entreprises. Cependant, la prépondérance du secteur de l'énergie est un élément de fragilité du territoire, en cas d'éventuelle difficulté pouvant l'affecter. ♦



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la zone d'emploi de Chinon attire une part plus importante d'actifs qualifiés que la moyenne de la classe.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Loches : une zone bénéficiant d'une hausse de l'emploi

La zone d'emploi de Loches comprend 29 communes qui regroupent 23 500 habitants dont plus d'un quart réside dans la ville principale. Loches est l'une des rares zones de la classe 4 dont la population augmente. Cette progression est due à un solde migratoire positif qui compense un solde naturel déficitaire, comme dans les autres territoires de sa classe. Les retraités sont nombreux à venir s'y installer. Ainsi, la part de la population âgée de 65 ans ou plus est importante, un habitant sur quatre.

Le chômage se situe dans la moyenne de sa classe malgré un rythme qui s'est fortement accéléré depuis 2008, plus rapidement que la moyenne de sa catégorie.

Depuis une dizaine d'années, malgré les pertes dans l'industrie, le volume de l'emploi s'accroît sur ce territoire, davantage que pour la moyenne de la classe et celle de la France de province, bénéficiant en partie de la proximité de la zone dynamique de Tours. La hausse de l'emploi est due principalement aux secteurs de l'économie résidentielle, en lien avec l'accroissement démographique, dans les services, la construction mais aussi l'hébergement social et médico-social. Ce dernier secteur occupe 12 % des salariés. Près de 4 % des emplois sont liés au tourisme malgré une faible capacité d'hébergement. Loches reste un territoire encore fortement empreint de ruralité. Comme pour les autres zones de la classe, la part des établissements innovants et des sièges sociaux est peu élevée.

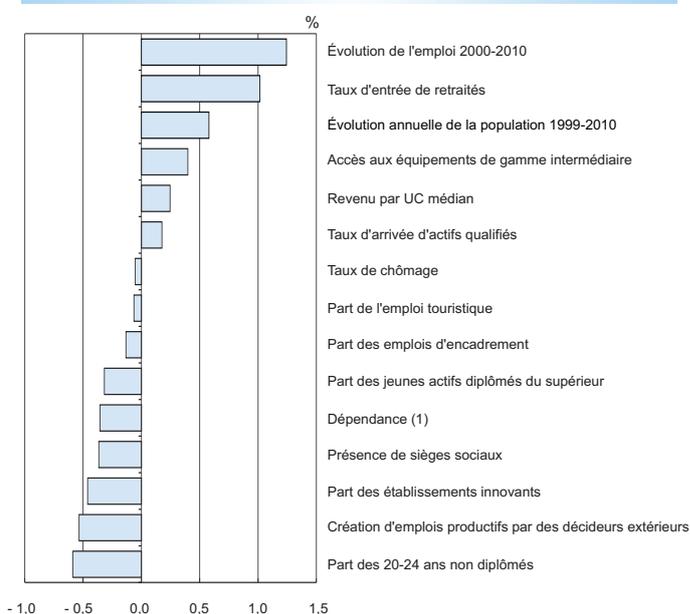
Avec un revenu annuel médian de 17 000 euros, la zone d'emploi affiche un revenu relativement faible, témoignant des difficultés rencontrées par la population (emplois peu qualifiés, présence de nombreux retraités...).

Le niveau de qualification de la population est peu élevé, inférieur à la moyenne de la classe. La part des jeunes actifs diplômés du supérieur est également plutôt basse. Du fait de l'absence d'établissements d'enseignement supérieur, de nombreux jeunes quittent le territoire pour se former ailleurs.

Le caractère plutôt vieillissant de la population, allié à une ruralité marquée, ne font pas de Loches une zone très attractive. Elle peine à retenir et attirer des jeunes actifs qui lui préfèrent des territoires de l'axe ligérien pouvant offrir des opportunités supérieures (Tours, Amboise, Blois). L'éloignement des principales infrastructures autoroutières ou ferroviaires peut également constituer un frein à son développement.

Cependant, l'accroissement des activités présentes en lien avec une population vieillissante et l'attrait touristique contribuent au maintien du tissu économique de la zone. ◆

Zone d'emploi de Loches



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la zone d'emploi de Loches a une évolution de l'emploi plus favorable que la moyenne de la classe.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Classe 5 : des territoires sous influence francilienne

Cette classe est composée de zones d'emplois, petites ou moyennes en termes de population, situées à proximité de la région parisienne. Pour la région Centre, les zones de Dreux, Montargis et Pithiviers font partie de cette catégorie.

Ces territoires, à la population relativement jeune, ont cependant une hausse de population assez limitée. Cette progression est due souvent à un solde naturel positif.

L'activité industrielle présente concerne environ un emploi sur cinq. Les secteurs de la fabrication d'équipements électriques, de denrées alimentaires, le travail du bois, papier et l'imprimerie ainsi que l'industrie pharmaceutique sont souvent plus représentés sur ces territoires qu'en moyenne de la France de province. Le tissu productif est composé en région Centre de secteurs fragiles (caoutchouc, imprimerie) et les emplois dans des secteurs plus dynamiques (hébergement, restauration, activités juridiques comptables et financières) sont peu présents.

Cette structure de l'appareil productif, tournée vers des secteurs traditionnels, explique la forte chute de l'emploi enregistrée entre 2000 et 2010. Cette baisse a été particulièrement marquée entre 2008 et 2010, l'impact de la crise y ayant été important. Ainsi, le taux de chômage est très élevé, en forte augmentation depuis 2000. De fait,

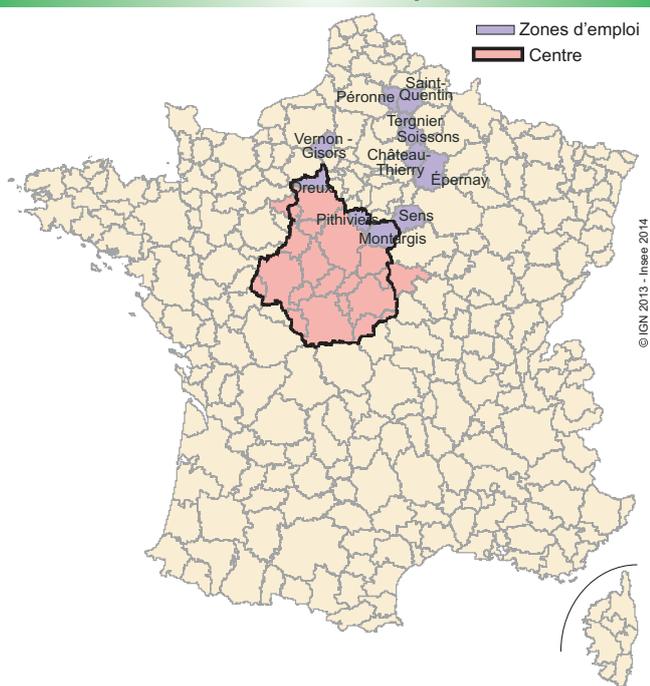
en 2013, il dépasse souvent 13 % avec cependant des disparités suivant les territoires.

Ces zones, à proximité de la région parisienne, sont attractives pour les investisseurs étrangers. En effet, 13 % des emplois dépendent de centres de décision situés hors de France, un taux proche de celui de l'Île-de-France, d'un point supérieur à la moyenne de la France de province. Les sièges sociaux sont peu souvent implantés sur ces territoires et les emplois sont souvent dépendants de décisions prises à l'extérieur.

Le niveau de revenu des habitants est inférieur à 18 000 euros sur l'ensemble des territoires de la classe, plus faible qu'en moyenne de province. Cependant, il est plutôt élevé comparé aux autres classes, hormis celle regroupant les grandes agglomérations. Les habitants des zones de la région Centre ont des revenus plus élevés que la moyenne de la classe.

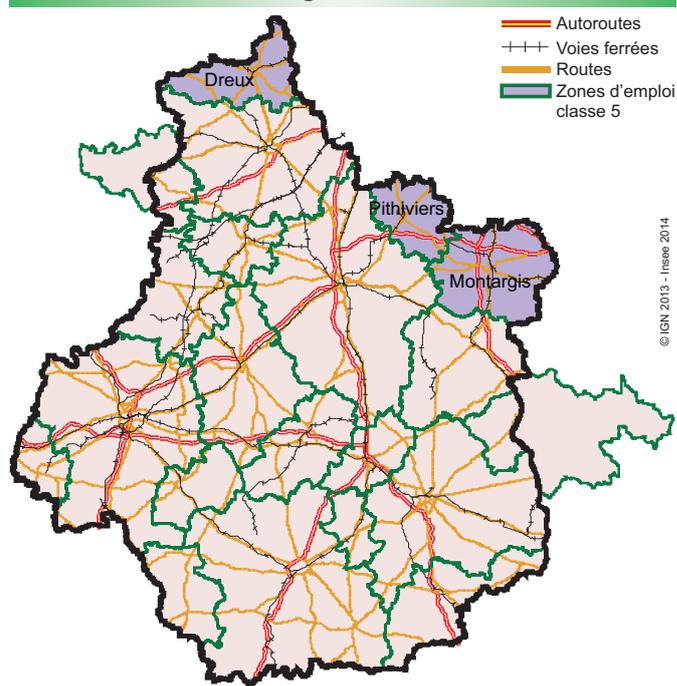
La zone, attractive pour les investisseurs étrangers, l'est également pour des actifs travaillant ailleurs, très souvent en région parisienne. Cette présence s'explique par le chômage élevé qui incite les personnes à se déplacer pour trouver un emploi, mais également par la pression immobilière moins forte dans la région, pouvant attirer des actifs ayant un emploi en dehors.

Les zones d'emploi de la classe 5 retenues en métropole



Source : Insee

Les zones d'emploi de la classe 5 en région Centre



Source : Insee

Ces territoires peuvent bénéficier de la proximité de la région parisienne en accueillant des entreprises. Cependant, sur certaines zones, le niveau de formation de la population est faible, pouvant représenter un frein à l'installation de nouvelles unités. La part de l'emploi dans des secteurs innovants est proche dans cette classe de la moyenne de la France de province, preuve d'un certain dynamisme économique et d'une capacité du territoire à faire face aux mutations économiques.

La vitalité de la démographie est également un atout : elle peut permettre de développer une économie pré-sentielle basée sur les besoins de la population, dont la part dans l'emploi reste encore faible. ◆

La classe 5 en quelques indicateurs

nombre, %

| Zone d'emploi | 2010 | | Évolution annuelle moyenne de l'emploi en | | Taux de chômage localisé 2013 T2 | Revenu par UC médian (euro) | Indicateur de fragilité sectorielle |
|--------------------|------------|--------------|---|-----------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| | population | emploi total | 2000-2010 | 2008-2010 | | | |
| Dreux | 112 918 | 31 443 | - 1,0 | - 0,4 | 13,3 | 18 648 | 9,4 |
| Montargis | 123 861 | 40 380 | 0,0 | - 1,1 | 13,8 | 17 905 | 6,0 |
| Pithiviers | 51 196 | 19 039 | - 0,7 | 0,0 | 9,5 | 18 671 | 19,0 |
| Classe 5 | 1 039 449 | 344 869 | - 0,5 | - 1,1 | 12,8 | 17 900 | 9,6 |
| France de province | 50 599 050 | 20 157 729 | 0,5 | - 0,1 | 10,8 | 18 300 | 6,9 |

| Zone d'emploi | Part | | | | | | |
|--------------------|--|--|--|---------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| | des 20-24 ans non diplômés / total des 20-24 ans | des jeunes actifs* diplômés du supérieur | des salariés d'établissement dépendant de l'étranger | des emplois d'encadrement | des emplois d'établissements ayant 250 à 5 000 salariés | de l'emploi industriel | de l'emploi touristique |
| Dreux | 16,6 | 29,5 | 13,5 | 5,4 | 6,0 | 20,4 | 1,7 |
| Montargis | 20,9 | 25,8 | 5,0 | 4,7 | 15,6 | 19,6 | 3,6 |
| Pithiviers | 23,3 | 24,2 | 17,8 | 4,6 | 14,3 | 31,9 | 1,7 |
| Classe 5 | 18,8 | 26,9 | 13,0 | 4,7 | 13,8 | 21,4 | 3,1 |
| France de province | 12,6 | 36,1 | 11,8 | 7,0 | 16,1 | 15,4 | 4,7 |

* moins de 39 ans

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

Dreux : un territoire urbain confronté à une baisse de l'emploi

La zone d'emploi de Dreux, comprenant 92 communes et 113 000 habitants, se présente comme un territoire urbanisé avec une densité de plus de 100 habitants au km² contre 65 pour l'ensemble de la région. Depuis dix ans, sa croissance démographique est assez élevée, beaucoup plus soutenue que la moyenne de la classe 5. Du fait d'une population jeune assez importante, la hausse de ces vingt dernières années n'est due qu'à l'excédent des naissances sur les décès. À l'horizon 2030, cette zone verrait sa population poursuivre sa croissance à un rythme toujours élevé (+ 0,5 % par an).

L'évolution de l'emploi 2000-2010 est très défavorable (- 1 % par an) mais les pertes sont moins nombreuses sur la période récente. Le taux de chômage reste cependant très préoccupant comme dans la plupart des autres zones d'emploi de la classe, même s'il a augmenté moins vite que la moyenne de son groupe, et ce, aussi bien à court qu'à long terme. La proximité de l'Île-de-France, pourvoyeuse d'emplois, explique en partie ce constat.

L'industrie, encore très présente en 1999 avec un emploi sur trois, ne fournit dix ans plus tard qu'un emploi sur cinq. Les difficultés rencontrées, notamment dans le secteur de l'électronique, ont contribué à la baisse de près de la moitié des effectifs de ce secteur. Cet effondrement des emplois ne s'observe pas dans les autres zones de la classe. À l'opposé, certains secteurs, comme le commerce ou la pharmacie sont épargnés et confortent leurs effectifs.

Ce territoire se distingue par une forte présence de l'industrie pharmaceutique (près de 1 500 emplois en 2010). En lien avec cette spécificité, la part des établissements innovants est supérieure à la moyenne de la classe et l'emploi dans ces établissements est supérieur à 8 %, part beaucoup plus élevée qu'en moyenne.

Malgré la présence de grandes unités, l'appareil productif est constitué de nombreux petits établissements, ceux de 250 salariés et plus ne concentrant que 6 % des emplois (14 % pour la moyenne de la classe). Cette structure de l'appareil productif peut constituer un atout, dans la mesure où l'emploi diversifié est moins sensible à des crises sectorielles.

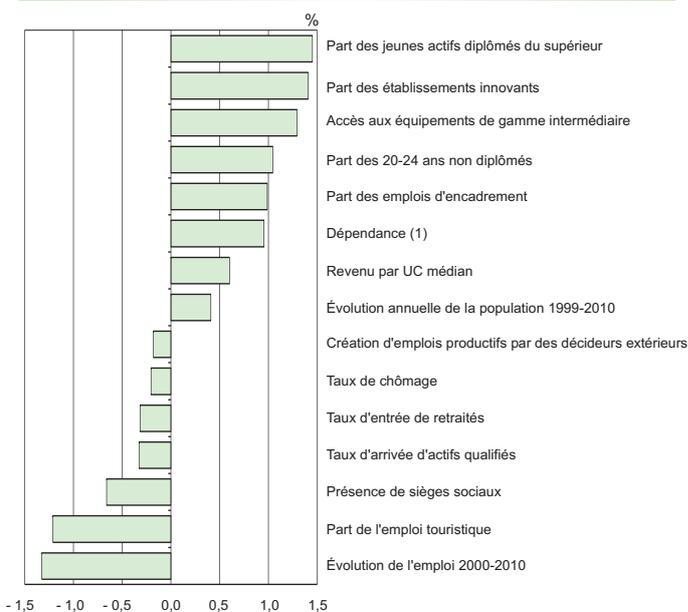
La zone d'emploi de Dreux bénéficie d'une population plus jeune que la moyenne du groupe. Celle-ci est composée d'actifs qualifiés, de jeunes diplômés du supérieur. La part des fonctions d'encadrement y est forte. Ce territoire attire beaucoup plus les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, dont certains travaillent en Île-de-France, que les ouvriers et employés. Cette attractivité explique la hausse des emplois liés à la sphère présente, évolution plus importante que pour les zones comparables.

La présence de cadres, d'actifs travaillant en Île-de-France et de secteurs innovants expliquent des niveaux de revenu assez élevés. Le revenu médian s'établit à 18 650 euros par unité de consommation, contre 17 900 euros dans l'ensemble de la classe.

Outre ces niveaux de revenu, ces différents éléments devraient permettre à ce territoire d'être attractif pour les entreprises qui pourraient y trouver du personnel qualifié. Le développement des activités présentes peut également contribuer au développement économique, notamment dans une zone où l'accès aux équipements et services est plus favorable que sur les territoires comparables.

Retenir les jeunes, attirer de nouvelles populations et des entreprises dans des secteurs de pointe profitant d'une position géographique favorable au seuil de l'Île-de-France seraient des enjeux pour ce territoire, afin de développer l'emploi et limiter le chômage. ♦

Zone d'emploi de Dreux



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère

Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Dreux est plus favorable que celle de sa classe en matière de jeunes actifs diplômés du supérieur.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Montargis : une zone à la population croissante mais au chômage en hausse

Ce territoire comprend 95 communes et près de 124 000 habitants. La croissance soutenue de la population depuis 1990 place Montargis en tête des zones de la classe 5 ceinturant l'Île-de-France. Les migrations expliquent en quasi-totalité les gains démographiques enregistrés depuis trente-cinq ans. À l'horizon 2030, la zone d'emploi pourrait continuer d'accroître sa population à un rythme très soutenu (+ 0,6 % par an) soit plus du double des autres territoires du groupe ou de la France de province.

L'emploi est resté stable sur le long terme alors qu'il se dégrade pour toutes les autres zones de comparaison, hormis celle de Sens. La fin de période (2008-2010) est cependant moins favorable, avec plus de 1 % de baisse annuelle. Cela se traduit par un taux de chômage de près de 14 % en 2013, l'un des plus élevés parmi les zones d'emploi de la région Centre, nettement supérieur à celui de la France de province. De plus, sur le long terme, la part des chômeurs a progressé plus vite que dans toutes les autres zones d'emploi de la classe.

L'économie se tourne de plus en plus vers les besoins de la population locale. Ainsi, la part des emplois liés à la sphère présente a augmenté et représente désormais 65 % des emplois, dépassant ainsi de 3 points la moyenne de la classe.

La structure de l'appareil productif apparaît plus diversifiée que dans les autres zones de comparaison. L'industrie est encore très présente et offre près d'un emploi salarié sur cinq.

Les secteurs du caoutchouc et de la plasturgie, la pharmacie et les sous-traitants automobiles constituent localement l'ossature d'une industrie à la fois traditionnelle et innovante, peu dépendante d'un siège situé à l'étranger. La construction fournit également dans la zone de nombreux emplois. La part des activités tertiaires augmente de 3 points entre 1999 et 2010. Le secteur de la finance et des assurances est bien représenté.

Le revenu médian par unité de consommation s'établit à 17 900 euros, identique à celui des autres territoires de la classe. La forte présence d'employés et d'ouvriers dans le tissu économique local et un haut niveau de chômage, expliquent l'écart avec les revenus plus élevés de l'Île-de-France, toute proche.

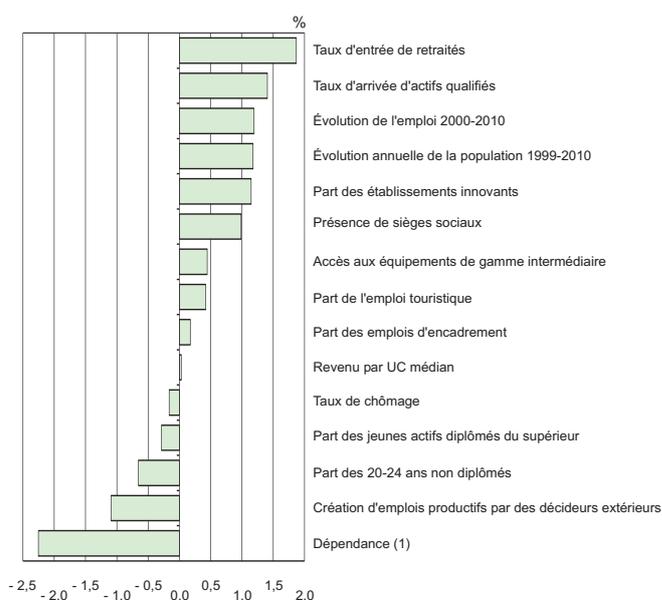
La zone d'emploi de Montargis présente une attractivité résidentielle non négligeable. Les arrivées d'actifs franciliens qualifiés et de retraités sont nettement supérieures à la moyenne de la classe et peuvent apporter un certain dynamisme au territoire. Ceci peut être renforcé par l'activité touristique qui génère déjà près de 4 % des emplois. Par ailleurs, ce territoire offre à ses habitants

une gamme d'équipements comparable aux autres zones de la classe et accessible dans les mêmes délais.

Dans le contexte actuel, la zone d'emploi de Montargis bénéficie d'atouts importants. Outre l'évolution démographique, liée en partie à la proximité francilienne, le territoire dispose d'un certain nombre d'entreprises dans des secteurs innovants et d'une moindre dépendance par rapport à des centres de décision situés hors de la zone.

Toutefois, les entreprises peuvent être confrontées à une moindre qualification de la population, notamment des jeunes. Développer la formation permettrait de pourvoir et d'augmenter le nombre d'emplois qualifiés et de faire face à une montée importante du chômage. ◆

Zone d'emploi de Montargis



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère
 Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Montargis est plus favorable que celle de sa classe en matière d'entrée de retraités.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Pithiviers : une zone à la forte présence industrielle

Les 70 communes qui composent la zone d'emploi de Pithiviers comptent 51 200 habitants. Comparée à la moyenne de la classe 5, la population de Pithiviers augmente rapidement depuis vingt ans (+ 0,6 % par an). Les naissances l'emportent largement sur les décès et l'apport de population francilienne contribue également à son essor démographique.

La population active a été davantage épargnée par le chômage (9,5 % en 2013) que dans la plupart des autres zones d'emploi de la classe. Les arrivées d'actifs qualifiés sont conséquentes mais la zone d'emploi souffre de départs nombreux de jeunes. Il en résulte que près d'un jeune de 20-24 ans sur quatre est non diplômé, soit une part largement supérieure à la moyenne, tant de la classe que de la France de province.

Entre 2000 et 2010, l'emploi sur le territoire a baissé plus vite qu'en moyenne dans la classe mais il s'est stabilisé en fin de période. Le départ des jeunes et l'accès aux emplois de l'Île-de-France limitent certainement l'impact de cette baisse sur le taux de chômage.

La structure productive de la zone d'emploi de Pithiviers est particulièrement marquée par l'industrie avec près d'un tiers des emplois salariés. L'activité est concentrée dans des secteurs ayant subi de fortes baisses de l'emploi. Elle repose notamment sur les secteurs de l'imprimerie, de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques et de l'industrie chimique et pharmaceutique. La forte implantation industrielle explique en partie que seul un emploi sur deux appartient à la sphère présentielle. En conséquence, les activités de services sont fortement sous-représentées, en particulier la santé et l'administration publique.

La présence d'actifs travaillant en Île-de-France, la technicité des emplois industriels, la présence de fonctions d'encadrement et de secteurs innovants expliquent certainement des niveaux de revenu relativement élevés. En effet, près de 5 % des salariés travaillent dans des secteurs innovants, plaçant la zone d'emploi au-dessus de la moyenne de la classe et de la France de province.

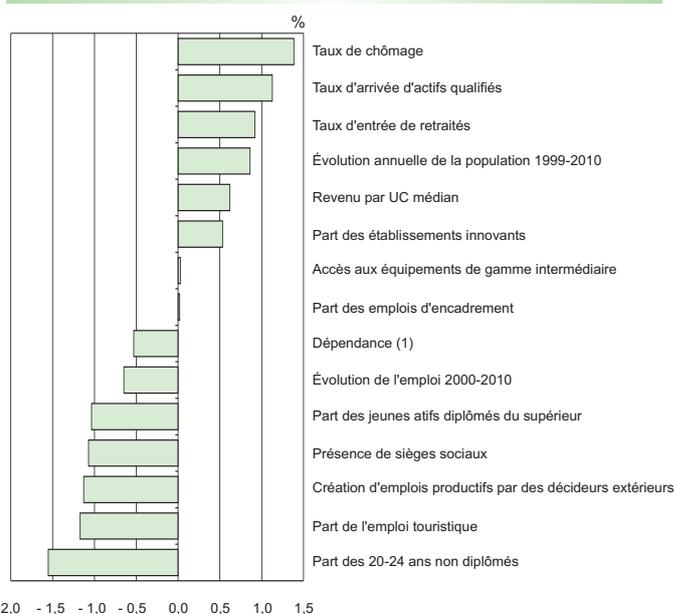
Le revenu médian par unité de consommation est ainsi de 18 700 euros, l'un des plus hauts de la classe. De plus, les disparités de revenu sont moins marquées que dans la plupart des zones de comparaison.

Pithiviers bénéficie d'une attractivité résidentielle, sans doute soutenue par la mise en service de l'A19. Ainsi, la part des actifs qui s'y installent pour y vivre sans pour autant y travailler dépasse celle des autres zones du groupe. Toutes les catégories sociales, à l'exception des étudiants, s'y établissent. En lien avec un solde naturel positif, la population pourrait augmenter de façon sen-

sible à l'horizon 2030 (+ 0,5 % par an) soit à un rythme près de deux fois supérieur à la moyenne de la classe.

Cette évolution pourrait permettre au territoire de développer de nouvelles activités, notamment présentielles. L'implantation de nouveaux équipements et services permettrait de réduire les temps d'accès qui, actuellement, sont plus longs que pour les autres zones de comparaison. La proximité avec l'Île-de-France représente un atout, tant pour la population que pour des entreprises. ♦

Zone d'emploi de Pithiviers



(1) Part des salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une entreprise étrangère

Note de lecture : la situation de la zone d'emploi de Pithiviers est plus favorable que celle de sa classe en matière de chômage.

Sources : Insee, RP 2010 - Estimations localisées d'emploi - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements - Connaissance locale de l'appareil productif ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

Définitions

Province : ensemble des zones d'emploi métropolitaines hormis celles de l'Île-de-France.

Les **activités présentielles** sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les **activités non-présentielles** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Le **revenu par unité de consommation (UC) médian** partage la population en deux groupes. La moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC médian inférieur à cette valeur, l'autre moitié déclarant un revenu par UC annuel supérieur.

Indicateur de fragilité sectorielle : part des effectifs salariés des secteurs dont l'emploi a baissé de plus de 10 % entre 2000 et 2010 au niveau France métropolitaine : fabrication de machines et équipements ; fabrication de produits informatiques électroniques et optiques ; travail du bois, industrie du papier imprimerie ; autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et équipements ; métallurgie ; fabrication textile.

Les **fonctions d'encadrement** regroupent les cadres et dirigeants d'entreprises exerçant leur activité dans cinq fonctions dites « métropolitaines » : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs.

Indice de spécificité sectorielle : rapport entre la part de l'emploi du secteur en région Centre et la part de l'emploi de ce même secteur en France de Province.

Taux de création d'emplois non présentiels par des décideurs extérieurs : nombre de créations d'emplois non présentiels réalisés par des centres de décision extérieurs rapporté aux créations totales d'emplois de la zone.

Taux d'arrivée d'actifs qualifiés : rapport entre le nombre d'arrivées d'actifs qualifiés et la population active.

Taux d'arrivée d'actifs travaillant hors zone : nombre annuel moyen d'arrivées d'actifs travaillant hors zone rapporté à la population de la zone.

Taux de dépendance envers une entreprise étrangère : nombre de salariés travaillant dans un établissement dépendant d'une tête de groupe étrangère rapporté au total des salariés.

Établissements innovants : établissements salariés dont l'activité principale est considérée comme innovante (commerce de gros d'équipements informatiques, fabrication de produits pharmaceutiques, informatiques, de télécommunication...).

Présence de sièges sociaux : parmi les unités légales de plus de 250 salariés disposant d'au moins un établissement dans la zone, part de celles qui ont l'établissement siège social situé dans la zone.

Taux d'entrée de retraités : rapport entre le nombre d'arrivées de retraités dans la zone et sa population.



n° 196

février 2014

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEMINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCESMINISTÈRE
DU COMMERCE EXTERIEURMINISTÈRE DU
REDESSEMENT PRODUCTIFMINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU BIALOGIE SOCIALMINISTÈRE DE L'ARTISANAT,
DU COMMERCE
ET DU TOURISMEDIRECCTE
CENTRE

Profil et attractivité économiques des zones d'emploi de la région Centre



La région Centre conserve une vocation industrielle assez marquée et certains secteurs traditionnels doivent faire face à des difficultés économiques. Mais des entreprises innovantes et les pôles de compétitivité présents sur le territoire sont facteurs de dynamisme économique. La région accueille de nouvelles populations : retraités, touristes, mais aussi des habitants travaillant en Île-de-France. Les activités répondant aux besoins des populations sont pourvoyeuses d'emplois et contribuent également au développement économique régional. Ces situations se déclinent différemment selon les territoires.

Le Centre présente de nombreux atouts tels que l'ouverture sur l'extérieur et une richesse des habitants supérieure à la moyenne nationale. Néanmoins, l'impact de la crise, conjugué aux mutations industrielles, pourrait fragiliser la région. Les pouvoirs publics mènent des actions de soutien à la création, à l'innovation et au développement des entreprises, tout en anticipant les mutations économiques. Ils doivent, par ailleurs, contribuer au développement de l'attractivité des territoires et à l'essor du tourisme. La zone d'emploi, périmètre où les habitants vivent et travaillent, est un zonage pertinent pour étudier les évolutions de l'activité et apprécier l'effet de la crise. L'étude vise à fournir des éléments de diagnostics territoriaux différenciés aux organismes chargés d'accompagner les entreprises et les filières, dans un contexte conjoncturel difficile.

Un territoire impacté par la crise

Le Centre, avec sa diversité de territoires, aux évolutions contrastées, ne manque pas d'atouts. Le chômage y reste inférieur à la moyenne métropolitaine (10,0 % de la population active contre 10,5 au deuxième trimestre 2013). Il s'est cependant accru davantage qu'au niveau métropolitain depuis 2008, 3,8 contre 3,5 points. En effet, la région a subi un recul de l'industrie. Depuis 2000, l'emploi a stagné dans le Centre et le recul observé depuis 2008 est plus marqué qu'en moyenne sur les régions de province. L'emploi non salarié, en augmentation, a partiellement compensé le repli de l'emploi salarié.

L'effet est variable selon les territoires : hausse de l'emploi dans l'Indre-et-Loire et sur l'axe ligérien, baisse dans certains territoires du sud et de l'ouest.

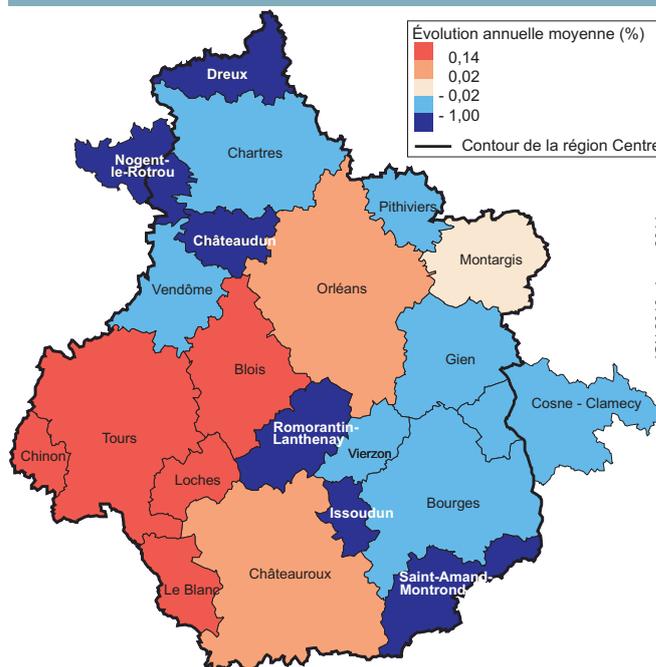
Une région relativement riche

Le produit intérieur brut du Centre place la région au 9^e rang métropolitain, avec 65,3 milliards d'euros. Cependant la

hausse enregistrée entre 2008 et 2011 (+ 1,4 %), est inférieure à celle de la France de province (+ 2,3 %) ou de métropole (+ 3,2 %).

Néanmoins, le Centre reste une région relativement riche. Avec, en 2011, plus de 19 000 euros de revenu annuel par unité de consommation (UC) médian, le Centre se classe au

Évolution de l'emploi entre 2000 et 2010



Source : Insee, Estel 2000-2010

4^e rang des régions françaises les plus riches. Le taux de pauvreté y est inférieur à la moyenne nationale.

Des activités industrielles toujours attractives

Le tissu industriel, encore important dans la région, est orienté vers des secteurs traditionnels plutôt fragiles, caoutchouc-plastiques, fabrication de machines et d'équipements, travail du bois et du papier, métallurgie, mais également vers des secteurs plus dynamiques tels la cosmétique ou l'aéronautique. Par ailleurs, les activités du tertiaire, notamment la finance et l'assurance, sont bien représentées. Le secteur de l'énergie est également conséquent dans la région, avec plusieurs centrales nucléaires.

Le Centre compte en outre de nombreux grands établissements : 17 % des emplois sont concentrés dans des établissements de plus de 250 salariés, niveau comparable à l'Île-de-France et de 4 points supérieur à la France de province.

Une région d'innovation

L'activité est aussi tournée vers l'innovation, vecteur de dynamisme et de développement économique. Les secteurs innovants représentent près de 5 % des emplois salariés régionaux, part supérieure à la moyenne de province. En particulier, plusieurs entreprises font partie de pôles de compétitivité dont certains sont pilotés en région Centre : Elastopole, centré sur le caoutchouc et les polymères ; Cosmetic Valley, sur la filière parfums et cosmétiques ; S2E2, positionné sur l'énergie électrique ou DREAM Eau & Milieux. D'autres pôles concernent des établissements régionaux. La mise en œuvre de ces pôles associe de plus en plus de PME innovantes, sources de croissance et d'emploi.

Un territoire ouvert

Par sa proximité avec l'Île-de-France, le Centre est attractif pour les entreprises. Le taux de création d'emplois non présents par des décideurs extérieurs est supérieur à la moyenne de province. Cette attractivité est renforcée par la présence d'équipements et de services assez facilement accessibles grâce à d'importantes infrastructures routières. Ouverte sur l'extérieur, la région attire des investisseurs étrangers. Plus de 13 % des emplois relèvent d'entreprises dont le siège est situé à l'étranger, soit 1 point de plus que la moyenne de province. Cet atout peut cependant représenter un risque dans la mesure où les centres de décision sont éloignés des lieux de production.

La région accueille également de nombreux néo-retraités, principalement originaires d'Île-de-France, notamment dans les terri-

toires du sud. Ils contribuent à redynamiser certaines zones en favorisant le développement d'une économie présente, c'est-à-dire une économie basée sur la satisfaction des besoins des habitants. Si les jeunes partent souvent étudier en dehors de la région, d'autres, actifs et qualifiés, viennent s'y installer. Le Centre, riche d'un important patrimoine naturel et culturel, attire de nombreux touristes. Cependant, l'emploi lié au tourisme est encore limité.

Des territoires aux atouts diversifiés

Afin d'appréhender les disparités territoriales, les zones d'emploi ont été classées en cinq groupes en fonction de leur taille en nombre d'habitants ou de leur proximité avec l'Île-de-France.

Classe 1 : des zones privilégiées

Les zones d'emploi d'Orléans et de Tours sont suffisamment importantes pour offrir des activités diversifiées, attirer de nouvelles entreprises, des investisseurs étrangers et développer des activités innovantes. La proximité de l'Île-de-France, la présence d'universités, de centres de recherche importants, d'infrastructures et d'équipements expliquent en partie l'attractivité de ces zones. Elles accueillent également des jeunes actifs diplômés et la part des emplois de cadres et chercheurs y est élevée. Leur dynamisme économique s'accompagne d'une croissance de la population, plus importante sur Tours que sur Orléans. Le chômage y reste limité. Cependant, depuis 2008, son augmentation est forte, notamment sur la zone d'Orléans. Celle-ci subit nettement les effets de la crise, le caractère plus industriel du territoire expliquant en partie ce constat. Les revenus des habitants sont plus élevés qu'en moyenne sur les territoires comparables.

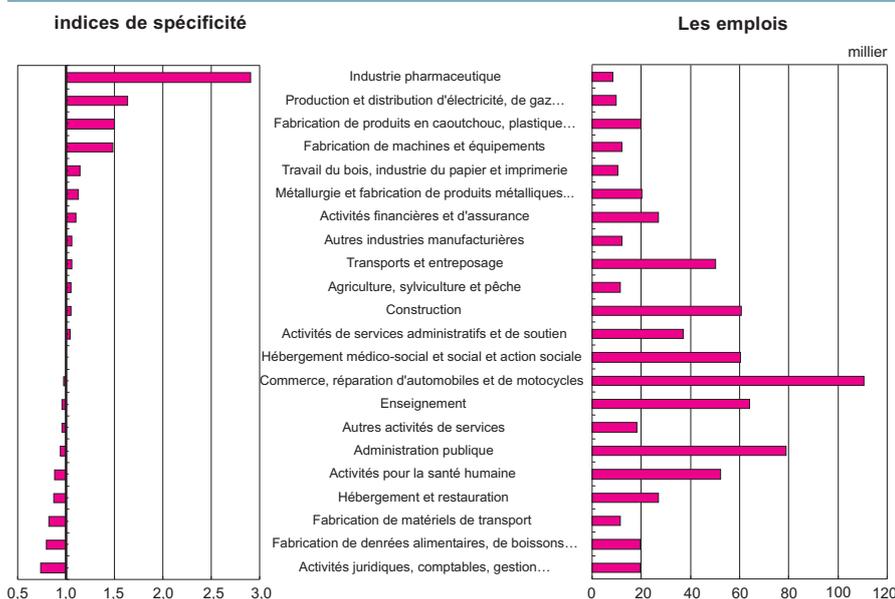
Classe 2 : des zones actives maintenant leur niveau d'emploi

Ce groupe se compose des quatre zones de Chartres, sous l'influence de Paris, de Blois, attirée conjointement par Tours et Orléans, ainsi que de Châteauroux et de Bourges. Ces territoires proposent des activités diversifiées, dont un secteur public pourvoyeur d'emplois. Sur 2000-2010, l'emploi est resté stable dans ces zones, sauf celle de Blois où il croît légèrement. Cette dernière semble avoir moins subi l'impact de la crise que les territoires de Bourges et Châteauroux, où l'appareil productif est confronté à des mutations. Des secteurs innovants et dynamiques, parfums et cosmétiques à Chartres, aéronautique à Châteauroux, y côtoient des activités plus traditionnelles. Ainsi, le niveau du chômage reste contenu, son évolution entre 2008 et 2010 étant dans la moyenne des territoires de comparaison. Hormis à Châteauroux, les jeunes actifs sont plutôt diplômés, élément attractif pour les entreprises. Les arrivées d'actifs travaillant hors de la zone chartreuse et celles de retraités à Blois et Châteauroux, en provenance notamment de l'Île-de-France, peuvent permettre de développer des activités répondant aux besoins des habitants. La présence de secteurs innovants, de grands établissements et d'emplois d'encadrement ou de recherche explique des niveaux de revenu assez élevés à Chartres et Blois, dans une moindre mesure à Bourges.

Classe 3 : des territoires à la population vieillissante, en mutation industrielle

Ce troisième groupe est composé des zones d'emploi de Nogent-le-Rotrou, Vierzon, Romorantin-Lanthenay, Vendôme, Gien et Cosne - Clamecy. Ce sont des territoires aux populations plutôt âgées. L'activité repose sur un tissu industriel aux secteurs touchés par

Les secteurs d'activité



Source : Insee, Clap 2011

Une nécessaire approche territoriale

Neuvième région française en termes de produit intérieur brut, la région Centre présente de nombreux atouts.

Pour autant, ses territoires, du fait de leur diversité mais aussi compte tenu de la récente réforme des zones d'emploi, connaissent des évolutions contrastées.

Cette étude, menée en partenariat avec l'Insee, permet d'appréhender l'attractivité de chacune des zones d'emploi de la région en élaborant un diagnostic des territoires à travers une approche démographique, d'analyse de l'emploi ou des secteurs d'activité.

Ce diagnostic vise à fournir aux acteurs locaux des éléments objectifs d'analyse territoriale.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre

des réductions d'emplois, assez conséquentes sur les zones de Nogent-le-Rotrou ou Romorantin-Lanthenay. Ce repli de l'emploi est sensible, notamment depuis 2008, sur Vierzon et Gien. Si le taux de chômage est très élevé sur Vierzon, dont l'activité industrielle est concentrée dans des secteurs fragilisés, il l'est moins sur Vendôme ou Nogent-le-Rotrou. Ces deux zones se différencient par une part d'emploi plutôt élevée dans des secteurs innovants. Nogent-le-Rotrou et Gien attirent des emplois dépendant de centres de décision situés à l'étranger, gage d'une attractivité certaine. La population active est plutôt moins formée qu'en moyenne, constituant un handicap en cas de nécessaire reconversion. Des territoires tels que Romorantin-Lanthenay accueillent de nombreux retraités, ce qui contribue à développer les équipements et services.

● Classe 4 : des territoires ruraux attirant des retraités

Ce groupe est composé des zones de Loches, Chinon, Le Blanc, Saint-Amand-Montrond, Châteaudun et Issoudun. Ces territoires, très ruraux et à la population déjà âgée, sont attractifs pour les retraités. Ceci est notamment le cas à Saint-Amand-Montrond et au Blanc. Les arrivées compensent des soldes naturels souvent négatifs. La population augmente faiblement, sauf à Saint-Amand-Montrond et à Chinon où elle est en léger recul entre 1999 et 2010. L'agriculture et l'industrie constituent une part d'emploi importante dans ces territoires où le secteur tertiaire est en retrait. L'emploi s'est dégradé sur les zones de Châteaudun, Saint-Amand-Montrond et Issoudun, contrairement au Blanc, Chinon et Loches, où il est resté

stable. L'activité y reste concentrée dans quelques secteurs dynamiques, notamment à Issoudun, avec la construction aéronautique, et à Chinon, via la production d'électricité. Depuis 2008, la crise a fortement sévi, notamment à Châteaudun, Issoudun et Loches où le chômage est en forte hausse. Ces territoires fragiles abritent une population peu qualifiée. Les niveaux de revenu sont faibles, notamment à Saint-Amand-Montrond ou au Blanc, où l'emploi est fortement concentré dans la sphère présenteielle. Des secteurs plus rémunérateurs et la présence de grands établissements expliquent des niveaux de ressources plus élevés à Chinon.

Le développement d'activités de services répondant aux besoins accrus d'une population vieillissante, ainsi que le maintien d'une agriculture dynamique permettent aux territoires les plus ruraux de limiter les difficultés liées aux mutations du secteur industriel. Le développement de l'offre touristique constitue également un potentiel pour certains territoires.

● Classe 5 : des territoires sous l'influence francilienne

Les zones de Dreux, Pithiviers et Montargis affichent un dynamisme démographique plus élevé que les autres territoires de comparaison. Elles attirent des personnes travaillant en région parisienne. Une population jeune sur la zone de Dreux explique une hausse due majoritairement au solde naturel. Ce sont principalement les nouvelles arrivées, notamment de retraités, qui font évoluer le nombre d'habitants sur la zone de Montargis. Ces territoires, qui restent attractifs, ont cédé de nombreux emplois, perte qui s'est accentuée

Quelques indicateurs par zone d'emploi

nombre, %

| Zone d'emploi | Population 2010 | Emploi total en 2010 | Évolution annuelle moyenne de l'emploi 2008-2010 | Taux de chômage 2013 T2 | Revenu par U.C médian (euro) | Part des | | | | |
|----------------------|-----------------|----------------------|--|-------------------------|------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------|---|--------------------------------|
| | | | | | | jeunes actifs* diplômés du supérieur | salariés d'établissements dépendant de l'étranger | emplois d'encadrement | emplois d'établissements 250 à 5 000 salariés | de l'emploi salarié industriel |
| Bourges | 196 025 | 78 958 | - 1,0 | 10,3 | 18 501 | 33,5 | 9,6 | 5,9 | 17,9 | 15,6 |
| Saint-Amand-Montrond | 38 264 | 11 665 | - 1,4 | 12,2 | 16 043 | 19,3 | 8,9 | 3,4 | 0,0 | 18,2 |
| Vierzon | 46 613 | 15 196 | - 2,2 | 13,9 | 16 931 | 27,5 | 11,2 | 3,7 | 9,6 | 22,5 |
| Chartres | 243 892 | 92 117 | - 0,5 | 9,0 | 19 980 | 33,6 | 15,7 | 6,6 | 16,5 | 19,2 |
| Châteaudun | 37 962 | 12 911 | - 0,8 | 10,4 | 17 841 | 26,1 | 7,4 | 3,7 | 13,6 | 19,0 |
| Dreux | 112 918 | 31 443 | - 0,4 | 13,3 | 18 648 | 29,5 | 13,5 | 5,4 | 6,0 | 20,4 |
| Nogent-le-Rotrou | 48 840 | 17 291 | - 0,4 | 9,4 | 17 524 | 23,0 | 21,4 | 4,0 | 23,0 | 35,1 |
| Châteauroux | 176 835 | 69 944 | - 1,1 | 9,6 | 17 256 | 27,6 | 11,0 | 4,1 | 10,9 | 15,8 |
| Issoudun | 21 419 | 8 717 | - 0,4 | 11,7 | 17 572 | 24,7 | 1,9 | 4,0 | 30,4 | 33,2 |
| Le Blanc | 23 028 | 7 163 | 0,0 | 8,1 | 16 173 | 25,4 | 1,3 | 2,6 | 0,0 | 11,0 |
| Chinon | 34 885 | 14 420 | 0,7 | 8,8 | 18 076 | 28,9 | 2,1 | 4,2 | 32,4 | 24,1 |
| Loches | 23 525 | 8 616 | 1,3 | 9,2 | 17 012 | 25,5 | 3,6 | 3,6 | 0,0 | 20,4 |
| Tours | 527 487 | 220 531 | 0,1 | 9,5 | 19 124 | 38,5 | 13,2 | 7,2 | 19,0 | 13,2 |
| Blois | 176 931 | 77 474 | 0,4 | 9,1 | 19 027 | 33,2 | 15,8 | 6,3 | 15,8 | 15,1 |
| Romorantin-Lanthenay | 57 017 | 18 600 | 0,1 | 10,6 | 17 210 | 20,8 | 9,5 | 3,5 | 6,1 | 23,4 |
| Vendôme | 66 928 | 23 533 | - 0,8 | 9,2 | 18 044 | 27,8 | 16,8 | 4,6 | 16,3 | 28,4 |
| Gien | 76 270 | 28 370 | - 1,3 | 12,1 | 17 947 | 26,3 | 20,8 | 5,0 | 32,8 | 36,2 |
| Montargis | 123 861 | 40 380 | - 1,1 | 13,8 | 17 905 | 25,8 | 5,0 | 4,7 | 15,6 | 19,6 |
| Orléans | 473 977 | 213 743 | - 0,2 | 9,1 | 20 033 | 38,7 | 15,2 | 8,7 | 21,1 | 14,3 |
| Pithiviers | 51 196 | 19 039 | 0,0 | 9,5 | 18 671 | 24,2 | 17,8 | 4,6 | 14,3 | 31,9 |
| Cosne - Clamecy | 75 790 | 24 405 | - 1,6 | 10,1 | 17 405 | 24,7 | 6,7 | 3,6 | 2,4 | 15,1 |

* moins de 39 ans

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 - Estimations localisées d'emploi 2008-2010 - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

depuis 2008 avec la crise, notamment à Montargis. Le chômage est élevé à Dreux et Montargis, analogue à la moyenne des territoires de comparaison. Il est plus limité à Pithiviers, qui, bien que présentant de fortes spécificités industrielles, a mieux résisté. Ces zones, dont la fragilité peut être liée à une spécialisation sectorielle forte, accueillent cependant des entreprises dans des secteurs assez dynamiques et innovants, tels que la pharmacie, fournissant ainsi des emplois qualifiés. Cependant, le niveau global de qualification de la population y est assez limité.

La présence d'actifs travaillant en Île-de-France et de secteurs d'activité rémunérateurs expliquent un niveau de revenu assez élevé sur ces territoires, souvent supérieur à la moyenne des zones de comparaison.

La proximité de l'Île-de-France représente un atout certain pour ces territoires dont le dynamisme futur peut reposer à la fois sur le développement d'une économie présente, avec l'arrivée de populations, et sur la présence d'entreprises de secteurs innovants. ◆

Méthodologie : une approche par classe

Le Centre est une région hétérogène où se côtoient vingt et une zones d'emploi très différentes.

Comparer ces zones à une moyenne régionale ou nationale ne permet pas de déterminer précisément leurs caractéristiques propres. Ainsi, les zones d'emploi de la région Centre ont été regroupées en cinq classes en fonction de leur nombre d'habitants ou de leur proximité avec l'Île-de-France. Pour chacune de ces classes, un certain nombre de zones d'emploi réparties sur l'ensemble du territoire national et présentant des similitudes en termes de population ont été sélectionnées. Chaque zone d'emploi de la région est ainsi comparée à la moyenne de la classe à laquelle elle appartient et à la moyenne de la France de province.

Composition des classes :

Classe 1 : ce groupe se compose des zones de Tours et Orléans. Les zones situées hors région Centre sont : Reims (Champagne-Ardenne), Amiens (Picardie), Le Mans, Angers (Pays de la Loire), Caen (Basse-Normandie), Clermont-Ferrand (Auvergne), Nancy (Lorraine), Dijon (Bourgogne), Limoges (Limousin).

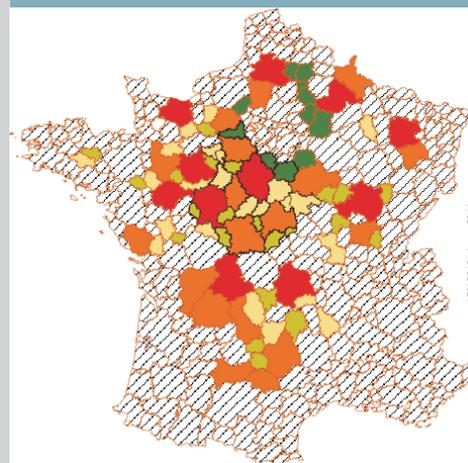
Classe 2 : ce groupe se compose des zones de Chartres, Blois, Châteauroux et Bourges. Les zones situées hors région Centre sont : Épinal (Lorraine), Albi, Rodez, Montauban (Midi-Pyrénées), Brive-la-Gaillarde (Limousin), Chalon-sur-Saône, Auxerre (Bourgogne), Laval, La Roche-sur-Yon (Pays de la Loire), Périgueux (Aquitaine), Beauvais (Picardie), Angoulême (Poitou-Charentes), Évreux (Haute-Normandie), Charleville-Mézières (Champagne-Ardenne).

Classe 3 : ce groupe se compose des zones de Nogent-le-Rotrou, Vierzon, Romorantin-Lanthenay, Vendôme, Gien et Cosne - Clamecy. Les zones situées hors région Centre sont : Argentan (Basse-Normandie), Issoire, Aurillac, Le Puy-en-Velay (Auvergne), Mayenne, Fontenay-le-Comte, La Flèche, Segré (Pays de la Loire), Pontivy (Bretagne), Bernay (Haute-Normandie), Bar-le-Duc (Lorraine) Bressuire, Châtellerauld (Poitou-Charentes), Tulle (Limousin), Charolais (Bourgogne).

Classe 4 : ce groupe se compose des zones de Loches, Chinon, Le Blanc, Saint-Amand-Montrond, Châteaudun, et Issoudun. Les zones situées hors région Centre sont : Avallon, Autun, Montbard, Louhans (Bourgogne), Gray (Franche-Comté), Parthenay (Poitou-Charentes), Châteaubriant, La Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe (Pays de la Loire), Villefranche-de-Rouergue, Figeac (Midi-Pyrénées), Loudéac (Bretagne), L'Aigle (Basse-Normandie), Ussel (Limousin), Saint-Flour (Auvergne).

Classe 5 : ce groupe se compose des zones de Dreux, Pithiviers et Montargis. Les zones situées hors région Centre sont : Château-Thierry, Soissons, Péronne, Tergnier, Saint-Quentin (Picardie), Sens (Bourgogne), Vernon - Gisors (Haute-Normandie), Épernay (Champagne-Ardenne).

Classification des zones d'emploi



Répartition des zones d'emploi retenues

- ▨ Hors classification
- Classe 1 : des zones privilégiées, Tours et Orléans
- Classe 2 : des zones actives maintenant leur niveau d'emploi
- Classe 3 : des territoires à la population vieillissante, en mutation industrielle
- Classe 4 : des territoires ruraux attirant des retraités
- Classe 5 : des territoires sous influence francilienne
- Zones d'emploi incluses totalement ou partiellement dans la région Centre

Source : Insee

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Les **activités présentes** sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les **activités non présentes** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Les emplois liés à ces dernières sont des emplois non présents.

Le **revenu par unité de consommation (UC) médian** (source fiscale 2007 et 2009) partage la population en deux groupes. La moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC annuel inférieur à cette valeur, l'autre moitié déclarant un revenu par UC annuel supérieur.

Indice de spécificité sectorielle : rapport entre la part de l'emploi du secteur en région Centre et la part de l'emploi de ce même secteur en France de province.

Les **fonctions d'encadrement** regroupent les cadres et dirigeants d'entreprises exerçant leur activité dans cinq fonctions dites « métropolitaines » : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs.

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Corinne Chevalier

Équipe de projet

Annie Clerzau / Jean-Marie Durville

Véronique Tagnati

Pascale Casamayou (Directrice)

Christian Dumas (Directrice)

Myriam Raux (Directrice)

Rédaction en chef

Philippe Calatayud / Danielle Malody

Maquettiste / Webmestre

Christian Leguay

Relations médias

Pascale Haye-Delise

Hortense Robert

Pour en savoir plus

« Attirer des emplois, mais pas seulement », *Insee première* n° 1416, octobre 2012.

« Atlas des zones d'emploi 2010 », Dares, Insee, Datar, octobre 2012.

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre

131 rue du faubourg Banner

45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre

Exemplaire non destiné à la vente - ISSN 2262-5666 - © Insee 2014